



KANDAHAR
L'aide ne répond pas aux besoins des Afghans
Page A 3



CRISE BUDGÉTAIRE
Athènes et le FMI veulent discuter rapidement
Page A 4

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 90

LE LUNDI 26 AVRIL 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$



ANNIK MH DE CARUFFEL LE DEVOIR
Maher Arar a pris part hier à l'assemblée générale d'Amnistie internationale section francophone, à Montréal.

Canadiens détenus à l'étranger

Arar garde Ottawa à l'œil

Une croisade désormais menée sur le Web

LISA-MARIE GERVAIS

Maher Arar n'a pas fini d'avoir le Canada à l'œil et de dénoncer son silence indu dans plusieurs cas de détention à l'étranger de ses ressortissants. À défaut de pouvoir trouver un emploi dans son domaine, cet ingénieur canadien, qui a été torturé en Syrie puis blanchi et indemnisé par le gouvernement canadien tenu partiellement responsable de ses malheurs, poursuit sa croisade pour les droits de la personne, par exemple dans un magazine disponible uniquement sur le Web, *Prism magazine*.

Conférencier à l'Assemblée générale annuelle d'Amnistie internationale section francophone et invité à parler de la protection des citoyens canadiens ici et à l'étranger, M. Arar a déploré hier le fait que la sécurité nationale soit devenue un alibi derrière lequel le gouvernement Harper se cache pour

VOIR PAGE A 8: ARAR



FRANÇOIS BROUSSEAU

Cuba: le début de la fin ?

À lire en page B 1

INDEX

18	Annonces.....	B 2
	Avis publics..	B 6
	Décès	B 2
	Météo	B 5
	Mots croisés..	B 5
	Sudoku.....	B 6
	Télévision.....	B 7



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR
Le premier ministre s'est présenté à son bureau sans cravate et en jean pour le Conseil des ministres spécial tenu hier à Québec.

L'ENTREVUE

Jordi Savall: la musique, remède contre l'amnésie

CHRISTOPHE HUSS

« La musique est la véritable histoire vivante de l'humanité, on y adhère sans résistance, car son langage relève du sentiment et, sans elle, nous ne détiendrions que des parcelles mortes. »

Cette phrase d'Elias Canetti, le musicien catalan Jordi Savall l'a faite sienne. Depuis dix ans, il a décidé de contextualiser et de faire revivre l'histoire en musique. Pour que l'homme se souvienne et apprenne de ses erreurs. Dans un moment unique et précieux, il présentera son projet *Jérusalem, la ville des deux paix: la paix céleste et la paix terrestre* en première nord-américaine à la Place des Arts, jeudi 29 avril.

« C'est le concentré d'une idée fabuleuse, aussi simple qu'évidente », nous dit Jordi Savall à propos de la réflexion de Canetti. S'il y avait un prix Nobel de la musique, c'est à un lauréat que nous parlerions: Jordi Savall est probablement le plus grand musicien-interprète de la musique dite savante. Son expertise, fruit d'un labeur acharné de quatre décennies et d'une curiosité sans bornes, couvre les répertoires du moyen-âge à la musique baroque, mais aussi les musiques traditionnelles du pourtour méditerranéen.

Les mélomanes le reconnaissent depuis ses disques EMI Reflexe, il y a 35 ans. Un public plus large l'a découvert en 1991 grâce au film *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau, qui ressuscitait le



DAVID IGNASZEWSKI, ALIA VOX
Le métier de musicien confère une responsabilité particulière, estime Jordi Savall, le grand interprète de la musique dite savante.

VOIR PAGE A 8: SAVALL

Jeans et marketing pour l'équipe Charest

Le premier ministre promet de s'assurer lui-même que les ministères réduiront leurs dépenses

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — À l'issue du Conseil des ministres spécial tenu hier, Jean Charest a fait savoir qu'il avait averti les membres de son cabinet: c'est lui qui veillera «personnellement» à ce que chacun d'entre eux atteigne les objectifs du Plan de réduction des dépenses du gouvernement, présenté il y a un mois. «J'ai l'intention de su-

tant un jean. La ministre Kathleen Weil a révélé qu'une directive demandant de se présenter en tenue décontractée avait été expédiée aux ministres.

Le but était de réunir l'«équipe» de ministres dans un contexte où ils ne seraient pas dérangés — comme c'est le cas lors des réunions normales — par les «allées et venues» imposées par la participation des ministres aux commissions parlementaires — d'autant plus que l'étude des crédits commence cette semaine.

Line Beauchamp a soutenu que les coupes ne se feraient pas «de façon aveugle, avec la tronçonneuse»

perviser la mise en œuvre des mesures prises par chaque ministre», a déclaré le premier ministre, soutenant qu'il avait établi un «contrat» avec les Québécois de faire 62 % du chemin vers le retour à l'équilibre budgétaire. Dans un effort de relations publiques manifeste visant à reprendre le contrôle de l'ordre du jour politique, après plusieurs semaines de tourmente, le premier ministre s'est présenté à son bureau hier, vers 9h30, sans cravate et por-

Dans un point de presse, un peu avant 15h30, Jean Charest s'est borné à réitérer les éléments phares d'un document déposé le 30 mars (en même temps que le budget), le Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014. Celui-ci annonçait une réduction de 25 % des coûts de publicité, de formation et de déplacements; de nouvelles règles pour les primes au rendement; une extension de la

VOIR PAGE A 8: CHAREST



ANNIK MH DE CARUFFEL LE DEVOIR
Serge Poirier, un bénévole de longue date de la station communautaire CIBL, qui célèbre ses 30 ans.

Radio communautaire La pépinière CIBL a 30 ans

Il y a trente ans aujourd'hui naissait la radio communautaire CIBL. Retour sur trois décennies d'engagement, d'information et de formation dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal avant le déménagement prochain au centre-ville.

STÉPHANE BAILLARGEON

Les émissions matinales des radios québécoises ont souvent des titres ambigus: *C'est bien meilleur le matin* (95,1 FM), *Puisqu'il faut se lever* (98,5 FM), *Lève-toi et marche* (CKOI, 96,9)... Celle de CIBL, le 101,5 Radio-Montréal, s'appelle *Les Oranges pressées*, tout simplement. C'est là, de 6h à 9h, qu'est donné le coup d'en-

voix des célébrations du trentième anniversaire de la plus célèbre station communautaire sur les trente-quatre que compte le Québec.

L'animateur Marc-André Carignan reçoit pour l'occasion tous ceux qui l'ont précédé au micro du réveil pendant trois décennies, dont Patrick Masbourian et Jean-René Dufort, devenus depuis des vedettes de

VOIR PAGE A 8: CIBL

ACTUALITÉS

LE DEVOIR, C'EST MOI

Le conservateur maison d'un patrimoine national

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'en décembre, nous vous présenterons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle d'entre les fidèles. Et qui savent aussi entretenir le souvenir.

MÉLISSA GUILLEMETTE

Les premières années du *Devoir* dorment littéralement dans la pièce qui sert de débarras à la famille de François Saint-Louis. Sous un drap, pour les protéger de la lumière et de la poussière, trois immenses reliures renferment toutes les parutions de 1910 et de 1911.

Passionné d'histoire et de vieilles choses, François Saint-Louis a fait de sa demeure une machine à remonter le temps et s'amuse à nous présenter ses bijoux d'autres époques. Il installe les reliures du *Devoir* sur la table à manger — une ancienne porte du palais de justice de Montréal — et prend bien soin de descendre le buste de son arrière-arrière-grand-père du dessus de l'armoire. «C'était un bijoutier, il s'appelait Théodore-Alexandre Grothé. La sculpture a été réalisée par Louis-Philippe Hébert en



100 ans
de regards
sur l'information

1910. Il faut qu'il soit sur la photo!» lance-t-il au photographe.

Il s'arme de gants de caoutchouc pour ouvrir les épaisses couvertures, car «c'est fragile», mais aussi parce que «c'est sale». Saint-Louis tourne délicatement les pages. «Il y en a qui veulent te briser dans les mains! Tu vois?» demande-t-il, alors qu'une feuille craque et se déchire.

Le cuisinier de profession, qui travaille à la Binerie Mont-Royal (où nous l'avions d'abord croisé, comme en faisait foi le précédent reportage de cette série), a obtenu ce trésor de son père il y a trois mois. «Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours vu ça chez mes parents. J'ai grandi avec.» Son père, un homme passionné par la presse écrite, les a obtenus chez un libraire d'occasion, rue Saint-Denis, dans les années 1950.

Dépaysement

Parcourir les pages jaunies des premières éditions assure



François Saint-Louis possède chez lui d'immenses reliures qui renferment toutes les parutions du *Devoir* de 1910 et de 1911. Passionné d'histoire et de vieilles choses, il possède un buste de son arrière-arrière-grand-père, Théodore-Alexandre Grothé, sculpté en... 1910.

un dépaysement total. L'on y découvre par exemple des articles de mode où l'on proscrit «les voilettes à pois» dont l'inconvénient principal est qu'elles

«amènent à un désaxement des deux globes oculaires», tout comme des poèmes et l'annonce d'un pique-nique pour les ouvriers d'une usine.

Les publicités rappellent aussi que les temps changent, comme celle du lait Laurentia, où l'on cherche le lien avec le produit laitier.

«Votre enfant vivra, inutile de chercher midi à quatorze heures. Le climat du Canada est aussi salubre pour les enfants que pour les adultes», assure la réclame.

De temps en temps, Saint-Louis sort les recueils pour découvrir la société québécoise d'il y a cent ans. Le Québec, c'est d'ailleurs sa passion, lui qui est le fondateur du Mouvement souverainiste du Québec (MSQ). Militant de longue date, il était d'ailleurs à la manifestation lors du passage du prince Charles à Montréal l'automne dernier et il est également sorti dans la rue au début avril pour dénoncer le jugement de la Cour suprême qui invalide la loi 104.

C'est son amour du Québec qui l'a poussé à devenir un fidèle lecteur du quotidien centenaire. «Le *Devoir* a toujours pris position pour le Québec sur tous les sujets», estime-t-il.

François Saint-Louis ne sait maintenant pas trop que faire des deux premières années du *Devoir* qui font sa fierté sous son toit. «J'imagine qu'il faudrait qu'ils soient mieux conservés, dans un endroit où la température est contrôlée; c'est plus qu'un patrimoine familial, c'est un patrimoine national», croit-il.

Le Devoir

ENVIRONNEMENT

Un groupe aisé qui veut se faire écouter

L'Initiative boréale canadienne est un des rares organismes à avoir un lobbyiste

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Un groupe environnemental, l'Initiative boréale canadienne (IBC), fait appel depuis septembre 2008 à un lobbyiste professionnel pour défendre ses positions concernant le Plan Nord du gouvernement Charest.

Cette manière de procéder détonne au Québec, où les groupes écologistes n'ont en général pas même les moyens de se payer un secrétariat stable et bien équipé, faute de financement statutaire du ministère de l'Environnement et des Parcs.

Or, le groupe «canadien» a vu son unique employée, Suzanne Méthot, embauchée en octobre dernier, être nommée quelques semaines plus tard à la présidence du groupe de travail sur le développement durable dans l'organisation du Plan Nord.

L'affaire a provoqué des remous dans les milieux écologistes et sociaux du Québec où plusieurs s'étonnent encore de ce que le gouvernement Charest ait confié à deux groupes «canadiens» les sièges du développement durable et de l'environnement à sa Table des partenaires, alors que plusieurs groupes québécois auraient pu faire le travail.

Selon le registre des lobbyistes, c'est Patrice Ryan, le fils de l'ancien chef du PLQ Claude Ryan, qui a obtenu le mandat d'Initiative boréale. Patrice Ryan siège aussi à la commission politique du Parti libéral du Québec, et son frère André préside la commission juridique.

Son mandat est valable jusqu'à la fin de l'année 2010 et commande des émoluments pouvant atteindre 50 000 \$.

Ses services ont été retenus par l'IBC pour faire des «représentations en vue de convaincre les autorités gouvernementales, dans le choix de leurs orientations en matière d'environnement, du bien-fondé de soustraire au développement un minimum de 50 % des territoires nordiques du Québec dans une perspective de développement durable».

Invité à dire si ses interventions ont eu pour effet de placer l'Initiative boréale canadienne en haut de la liste des nominations pour le siège réservé au développement durable, Patrice Ryan a répondu avoir «remarqué que cer-

tains groupes avaient réagi positivement à l'annonce du premier ministre quand le Québec a atteint l'objectif de 8 % en matière d'aires protégées. Et je constate qu'ils se retrouvent aujourd'hui aux tables.» Il a refusé d'en dire davantage, nous renvoyant à son «client».

De son côté, la porte-parole de l'IBC, Suzanne Méthot, explique ainsi la situation: «Je ne dirais pas que c'est lui [Patrice Ryan] qui nous a fait nommer. On travaille avec un lobbyiste pour comprendre ce qui se passe sur le terrain. Et c'est compliqué. Dans la dernière année, on a annoncé à la fois le

Plan Nord, une nouvelle loi sur les mines et une autre sur la forêt. On avait besoin d'aide pour comprendre comment tout ça fonctionne. Et notre deuxième objectif, c'était de pouvoir intervenir efficacement pour pouvoir être aux premières loges afin d'atteindre nos objectifs de conservation.»

Selon Suzanne Méthot, l'IBC «est une organisation qui a la chance d'avoir les moyens de ses ambitions. Ça nous permet de travailler sur des politiques gouvernementales sur la base de recherches scientifiques qu'on peut financer nous-mêmes».

Quand on lui fait remarquer que le salaire de son lobbyiste peut dépasser les 40 000 \$ que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs consacre globalement aux groupes environnementaux nationaux financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, elle répond que l'IBC aide à sa manière des groupes québécois moins nantis mais dont elle ne veut pas divulguer les noms.

Mme Méthot ne voit d'autre part aucun conflit d'intérêts dans le fait qu'elle dirigera le groupe de travail sur le développement durable et qu'en même temps, elle participe «en toute indépendance» avec le Pew Environmental Fund et Équiterre notamment, à une étude visant à «déterminer les conditions des exportations de l'électricité québécoise aux États-Unis».

Plusieurs groupes québécois soutiennent que bétonner de nouvelles rivières sauvages pour en tirer près de 8000 MW, comme le gouvernement Charest veut le faire avec son Plan Nord, n'est pas du véritable développement durable.

Le Devoir

UN JEU QUESTIONNAIRE
100%
INTERACTIF



TÉLÉVISION

SYNCHRO

ANIMATEUR: STÉPHANE BELLAVANCE

EN SEMAINE 17H30
PREMIÈRE CE SOIR

RÉALISATION: ROBERT LÉVELLÉE

ACTUALITÉS

Une campagne à la carte



CHANTAL HÉBERT

S'il faut en croire les sondages hebdomadaires réalisés pour la CBC, la scène fédérale est figée dans le béton. Au cours des seize dernières semaines, aucun parti n'a franchi la barre des 33 % dans les relevés de la maison Ekos, du jamais vu sur le front fédéral selon son patron, le sondeur Frank Graves.

La stagnation de deux principaux partis dans les intentions de vote correspond à une tendance lourde. Depuis le dernier scrutin fédéral, les conservateurs n'ont jamais réussi à s'installer à demeure en territoire majoritaire, et les libéraux n'ont jamais rétréci suffisamment l'écart qui les sépare du PCC pour penser raisonnablement reprendre le pouvoir.

A cela, il faut encore ajouter la constance des appuis du NPD et du Bloc québécois, une donnée récurrente des deux dernières années.

La crise parlementaire de 2008, le décollage électoral raté du PLC l'automne dernier et la prorogation hivernale du Parlement ont été trois événements qui ont suscité des sautes d'humeur populaires plus importantes que la moyenne.

Selon toutes les indications, la perception d'une menace à l'ordre parlementaire établi et le désir d'une partie de l'électorat de punir son ou ses auteurs plutôt qu'une ou des politiques ont inspiré ces rares mouvements d'opinion.

Tout cela fait croire aux stratèges fédéraux, toutes formations confondues, que la prochaine campagne électorale se jouera dans la marge, dans des tranchées localisées plutôt que sur un champ de bataille principal.



Depuis le début de l'année, cette réflexion a modifié la donne du débat fédéral. Alors qu'à la même date l'an dernier, des enjeux macropolitiques, comme la sortie de crise économique, dominaient les discussions, le clientélisme est de plus en plus à la clé de l'action des partis aux Communes.

Ces derniers mois, on a vu le Bloc québécois faire davantage d'appels au pied à sa base nationaliste, notamment lors de la tournée récente de son chef dans le reste du Canada.

Aux Communes, la formation de Gilles Duceppe a mis un peu de côté des dossiers plus généraux, comme les changements climatiques, pour privilégier des enjeux ciblés comme la redistribution électorale ou encore le contentieux Québec-Ottawa sur la TPS-TVQ.

De son côté, le NPD continue de miser sur le mécontentement engendré en Ontario et en Colombie-Britannique par l'entrée en vigueur prochaine de taxes de vente harmonisées pour l'aider dans deux provinces déterminantes pour l'issue du prochain scrutin fédéral.

Tout l'hiver, le PLC et les conservateurs se sont livrés à une joute sur la place de la contraception dans l'initiative sur la santé maternelle dans les pays en développement pilotée par Stephen Harper en prévision du prochain sommet du G8.

Le vote des femmes était l'enjeu principal de ce match politique que les libéraux ont partiellement perdu, faute de consensus au sein de leurs rangs au sujet du droit à l'avortement.



La nouvelle manche qui s'amorce sur l'avenir du registre des armes à feu s'inscrit dans la même dynamique.

L'automne dernier, un vote libre sur le sujet a permis au Parti conservateur de faire adopter en deuxième lecture un projet de loi pour fermer le registre avec l'appui d'une vingtaine de libéraux et néodémocrates.

Mais, la semaine dernière, Michael Ignatieff annonçait qu'en échange d'assouplissements aux modalités de l'enregistrement des armes à feu, il s'attendait à ce que les huit députés libéraux qui ont voté avec le gouvernement rentrent dans le rang lors du vote final sur la question.

Les conservateurs ont immédiatement accusé le chef libéral de laisser tomber le Canada rural. Une campagne de publicités négatives a été lancée par le parti gouvernemental dans les circonscriptions des huit libéraux en cause.

Mais le registre est un rare sujet sur lequel les policiers et les conservateurs ne sont pas sur la même longueur d'onde, ce qui constitue un atout important pour l'argumentaire libéral. Le repositionnement de Michael Ignatieff a également mis Jack Layton sur la sellette.

Douze néodémocrates ont voté contre le registre l'automne dernier, soit un nombre suffisant pour permettre au gouvernement de remporter le prochain vote, même en l'absence d'appuis libéraux.

Mais le registre a une haute valeur symbolique aussi bien au Québec où le NPD a des visées électoralistes que pour la base urbaine du parti dans le reste du Canada. Au total, Jack Layton n'a pas avantage à être tenu responsable de son élimination.

Au cours des prochaines semaines, le NPD va donc présenter des amendements au projet de loi conservateur qui vont aller dans le sens des propositions libérales et du maintien du registre.

Une des plus grosses parties politiques du printemps parlementaire va se jouer autour d'un sujet, somme toute, marginal. Ce n'est vraisemblablement qu'un avant-gout de la campagne à la carte qui pourrait précéder le prochain scrutin fédéral.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star. chebert@thestar.ca

Sondage mené par les Forces canadiennes

L'aide ne répond pas aux besoins des Afghans

Si la population de Kandahar veut un taux de chômage plus bas et un approvisionnement stable en électricité, les projets canadiens visent surtout l'éducation et les soins de santé

MURRAY BREWSTER

Kandahar — Il y a un gouffre entre ce que la population de Kandahar, en Afghanistan, souhaite en ce qui a trait à la reconstruction de la région et ce que la communauté internationale, y compris le Canada, a jusqu'à présent réalisé, selon une étude menée pour le compte des Forces canadiennes.

Une évaluation de la situation, faite l'an dernier par le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, dresse un bilan saisissant des choix effectués par Ottawa au chapitre des projets de développement de la région.

«*Nous sommes visibles, mais nous ne répondons pas aux besoins perçus*», a permis de conclure un sondage qui portait sur la perception publique, obtenu par La Presse canadienne en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

Quant à savoir quels étaient les plus grands défis auxquels fait face leur communauté, les gens de Kandahar ont en très grande majorité

parlé de chômage, de l'instabilité de l'approvisionnement en électricité ainsi que des prix élevés comme étant leurs plus sérieuses sources de préoccupation.

L'éducation, les soins de santé et la restauration de l'irrigation — qui font tous l'objet de projets menés par le gouvernement canadien — ont moins d'importance aux yeux des personnes interrogées lors d'une enquête d'opinion menée aux fins de l'étude. «*La moitié des habitants de Kandahar voient le chômage et l'électricité comme les plus importants défis de leur communauté*», selon le sondage, mené en février 2009, mais inclus dans le rapport rédigé en juin dernier.

Le sondage montre également que de nombreux Afghans ne sont pas conscients des efforts multipliés pour améliorer leur sort, ce qui constitue une révélation étonnante compte tenu de l'ampleur de la mission internationale de reconstruction.

«*Peu de gens sont au courant des projets pour atténuer les deux principaux problèmes: le chômage et l'électricité*», a permis de constater le sondage.

«*Plusieurs habitants de Kandahar sont au courant de projets s'attaquant à des préoccupations moins prioritaires.*»

Au moment où le sondage a été mené, il y régnait un sentiment d'angoisse parmi la population locale, que vise à séduire la stratégie adoptée par l'OTAN contre les insurgés.

«*Moins de gens de Kandahar pensent que la prospérité de leur famille augmente, par rapport aux précédents sondages. L'aide économique internationale est fortement préférée à l'aide militaire.*»

Les Forces canadiennes n'ont pas précisé la méthodologie utilisée pour le sondage, ni la taille de l'échantillon, pour des raisons de sécurité.

Le représentant civil du Canada à Kandahar, Ben Rowswell, a nié que le plan d'Ottawa ne répondait pas aux besoins des habitants, et il a indiqué que les choix étaient faits en fonction des souhaits exprimés par les Afghans, consultés en 2007-2008.

La Presse canadienne



Des Québécois d'origine catalane sont allés voter à un référendum symbolique sur l'indépendance de la région. Le «oui» a gagné par une forte majorité.

Les Catalans votent symboliquement pour leur indépendance, en espérant un référendum officiel

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Près de 40 personnes d'origine catalane ont pris part, hier à Montréal, à un référendum symbolique sur l'indépendance de la région du nord-est de l'Espagne, à défaut de pouvoir exercer leur droit de vote à un référendum reconnu par l'Etat.

A la question «*Êtes-vous favorable à ce que la Catalogne soit un État souverain, social et démocratique, intégré dans l'Union européenne?*», une écrasante majorité des votants ont répondu «oui». Une seule personne a voté contre.

Cette victoire sans surprise du vote indépendantiste, qui fait écho aux résultats d'une série de

consultations populaires aussi sans valeur juridique sur l'indépendance de la Catalogne, — organisées au cours des derniers mois dans le nord-est de l'Espagne, mais aussi de l'Europe, à l'initiative de différentes associations, — vise à mettre la dénégation du principe d'autodétermination des peuples en évidence. «*On veut voter, mais on ne peut pas. L'Espagne l'interdit. Il fallait que ce soit la société civile qui l'organise. On a tenu un référendum ici, afin que le monde exprime son opinion, mais surtout pour défendre le droit à l'autodétermination*», a affirmé Jordi Jordana du groupe Catalans au Québec pour l'autodétermination. «*Pour les exilés qui sont ici depuis 40 ans, il y a toute une émotion. Pour la première fois, ils peuvent*

s'exprimer sur le futur de la Catalogne», ajoute-t-il. Mais la déferlante de référendums sans valeur juridique sur l'indépendance de la Catalogne, jumelée aux réactions à une possible décision défavorable du Tribunal constitutionnel de Madrid sur le statut d'autonomie élargie de la Catalogne, pourrait influencer les résultats des élections régionales prévues en octobre.

La Catalogne attend depuis trois ans que le Tribunal constitutionnel valide le nouveau statut d'autonomie élargie négocié entre le chef de file des souverainistes, Artur Mas, et le premier ministre espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero.

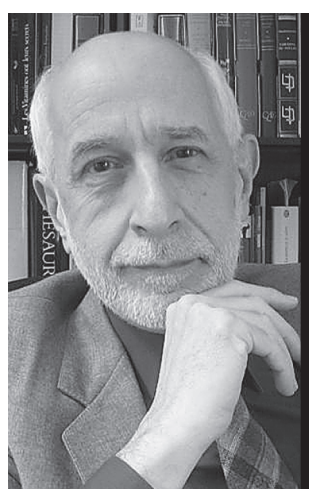
Le Devoir

EN BREF

Harper souhaite donner aux Canadiens davantage de temps pour voter

Ottawa — Le gouvernement Harper souhaite donner aux Canadiens davantage de temps pour voter lors des élections fédérales. Steven Fletcher, ministre d'Etat à la réforme démocratique, va de nouveau présenter un projet de loi, aujourd'hui, afin d'augmenter le nombre de bureaux de scrutin par anticipation et de prolonger les heures de

vote. La Loi sur les possibilités de vote accrues vise à modifier la loi électorale du pays en ajoutant deux jours de scrutin anticipé lors des élections. Ces jours supplémentaires seraient les deux dimanches précédant une élection. Le projet de loi prévoit également l'ouverture de tous les bureaux de vote le dimanche précédant un jour d'élection. En juin dernier, M. Fletcher avait une première fois déposé le projet de loi, qui a cependant été rayé du programme législatif lorsque le premier ministre Stephen Harper a prorogé le Parlement en décembre. — La Presse canadienne



Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

AVIS DE RECHERCHE

Retraités du Cégep MARIE-VICTORIN

Soirée retrouvailles
LE 10 JUIN
à Marie-Vic

Venez célébrer le 40^e anniversaire du Cégep lors de la grande soirée retrouvailles des employés et des retraités.

L'éducation, notre passion
40 ans
depuis

Pour information ou pour assister à cette soirée, téléphonez au 514 325-0150, poste 2271 ou rendez-vous dans notre site Internet à www.collegemv.qc.ca dans la section 40^e.

ACTUALITÉS



SEAN GARDNER AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans le comté de Yazoo, de nombreuses maisons ont été pulvérisées à un point tel par les tornades que les secouristes avaient peine à faire leur chemin.

Des tornades font dix morts dans le Mississippi

Washington — Au moins dix personnes ont péri, dont trois enfants, et une vingtaine ont été blessées lors du passage samedi de plusieurs tornades et orages dans le Mississippi, où les recherches d'éventuels survivants se poursuivaient hier, ont annoncé les autorités.

Le bilan pourrait s'alourdir, les vents ayant arraché des toits et des lignes électriques, renversé des véhicules et arraché des arbres. Les secouristes continuaient à fouiller les débris d'habitations, souvent pulvérisées, mais avaient parfois du mal à atteindre certaines parties du comté de Yazoo.

L'état d'urgence a été décrété dans 17 comtés, sévèrement touchés par ces tornades de

printemps, qui ont détruit des dizaines d'habitations et bâtiments, a indiqué le gouverneur du Mississippi, Haley Barbour, dans un communiqué.

Une vingtaine de tornades en tout se sont développées dans l'Arkansas, l'Alabama et la Louisiane.

Pour hier, le centre national de prévisions météorologiques (NWSSPC) prévoyait le «développement de plusieurs tornades puissantes, à long déplacement» qui devraient se renforcer à mesure qu'elles se déplacent vers le nord-est des États-Unis, et seront accompagnées d'importants orages.

«C'est une situation particulièrement dangereuse», a averti le NWSSPC.

De larges zones du Missis-

sippi, de l'Alabama, de la Floride, du Tennessee, du Kentucky, de l'Illinois, de l'Indiana et du Missouri avaient été placées en état d'alerte.

Dans le Mississippi, trois enfants de trois mois, neuf ans et quatorze ans ont été retrouvés parmi les victimes du comté de Choctaw.

D'après le NWSSPC, des grêlons de la taille de balles de tennis se sont par ailleurs abattus sur le comté de Lowndes, dans le sud du Mississippi.

La Garde nationale a été envoyée en renfort, ainsi que des équipes de la Croix-Rouge américaine.

Dans le comté de Yazoo, quatre blessés ont été évacués par hélicoptère sur la ville de Jackson et 17 autres par ambu-

lances, sur des routes souvent coupées par les arbres déracinés et les poteaux électriques renversés.

La tornade qui a frappé la ville de Yazoo était d'une largeur de 1,6 km avec des vents tournants, d'une vitesse de 241 km/h, selon les météorologues.

«Cela me rappelle [l'ouragan] Katrina», a déclaré à la presse une survivante dans les débris de sa maison de Yazoo, où trois morts ont été dénombrés.

Une église locale a été rasée au passage d'une des tornades et un peintre à l'intérieur n'a dû son salut qu'en plongeant sous l'autel, a rapporté la chaîne WAPT.

Agence France-Presse

Décision de la Cour internationale de Justice

Les grands projets ne pourront éviter la consultation

Les ouvrages d'un pays ne doivent pas nuire aux États voisins, dit le tribunal

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Cour internationale de Justice (CIJ) vient de statuer dans une cause opposant l'Argentine à l'Uruguay que l'évaluation environnementale et la consultation du public sont des étapes essentielles dans la préparation des grands projets, et ce, même dans des pays où ces obligations sont plus ou moins précises ou rigoureuses.

Ce jugement a une portée importante pour les minières canadiennes, dont les projets sont souvent contestés pour défaut de rigueur environnementale par les peuples autochtones menacés par ces projets.

Le jugement de la CIJ précise par ailleurs les principes que doivent suivre les pays qui gèrent des eaux limitrophes, ce qui est le cas du Canada et des États-Unis.

L'affaire a débuté en 2005 quand l'Uruguay a accordé un permis de construction à une papetière finlandaise, la Botnia, sur le fleuve Uruguay sans avoir avisé ni consulté en profondeur l'Argentine voisine. L'Uruguay a répliqué que les Argentins contrevenaient au traité du Mercosur en bloquant l'accès à un pont situé à proximité du projet pour en ralentir les travaux, un grief que le tribunal ne retient pas.

Dans son jugement, la CIJ dé-

clare l'Uruguay en contravention du traité sur les eaux du fleuve — qui leur sert de frontière. Mais le tribunal n'accorde aucune compensation particulière, estimant que son jugement suffit comme réparation parce que l'on ne démolit pas, sauf motifs majeurs, de grands ouvrages en cours de construction.

Le tribunal international a refusé de se référer aux grands traités internationaux invoqués par l'Argentine. Il s'en tient à juger le cas d'espèce à la lumière de l'entente conjointe de 1975 intervenue pour gérer le fleuve. Chacun convenait alors de consulter et d'aviser le voisin de ses décisions, ce que l'Uruguay n'a pas fait au moment d'autoriser le projet. Par contre, le tribunal estime que l'autorisation accordée est conforme aux règles de l'art et que les populations directement en cause ont été convenablement consultées, une obligation faite désormais en droit international aux organismes internationaux qui aident à financer des projets comme celui de la Botnia.

Enfin, la CIJ estime que chaque pays, s'il conserve le droit de se développer, ne doit pas imposer dans des eaux limitrophes des inconvénients disproportionnés à un voisin, surtout des pollutions qui seraient toxiques ou qui menaceraient ses écosystèmes.

Le Devoir

EN BREF

Joseph Facal ne croit pas à un parti des «lucides»

L'ancien ministre péquiste Joseph Facal ne croit pas que la création d'un nouveau parti politique au Québec regroupant les «lucides», dont il fait partie avec Lucien Bouchard, soit souhaitable. Professeur à HEC Montréal, M. Facal vit depuis dix mois à Madrid, en Espagne, où il termine un congé sabbatique d'un an. En entrevue à La Presse canadienne pour promouvoir son nouveau livre, *Comprendre et influencer les gouvernements*, Joseph Facal s'est dit sceptique sur la

création éventuelle d'une nouvelle formation politique comme solution de rechange aux deux «vieux» partis. Il estime que le système politique québécois est conçu pour «porter» deux partis, et qu'il est très cruel envers les tiers partis. «Parlez-en à Mario Dumont». — *La Presse canadienne*

Le prix Louis-Joseph-Papineau décerné à Duceppe

Le prix Louis-Joseph-Papineau 2010 sera décerné au chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a fait savoir, samedi, par voie de communiqué, le Rassemble-

ment pour un pays souverain. Institué en 2005, le prix vise à honorer un parlementaire québécois qui s'est distingué par ses actes et son engagement patriotique envers le Québec. Le chef du Bloc québécois sera honoré le lundi 24 mai lors d'un gala qui aura lieu à Montréal, dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes. Le premier lauréat a été l'ex-premier ministre Bernard Landry. En 2006, ce prix avait été décerné à l'ancien premier ministre, Jacques Parizeau; en 2007 à François Gendron alors chef intérimaire du Parti québécois; en 2008, à titre posthume, à René Lévesque et, l'année dernière, à Jacques-Yvan Morin. — *La Presse canadienne*

Le corps de Nicolas Pineault retrouvé

Le corps du petit Nicolas Pineault, âgé de 4 ans et ayant disparu près de la rivière Nicolet depuis le 31 mars, a été retrouvé samedi, a confirmé la Sûreté du Québec (SQ). C'est une résidente du quartier qui a aperçu le corps, sur les berges de la rivière Nicolet à Sainte-Clothilde-de-Horton. Des enquêteurs et des techniciens de l'identité judiciaire se sont rendus sur place samedi après-midi pour identifier l'enfant et déterminer les circonstances du décès. Une autopsie sera aussi pratiquée. — *La Presse canadienne*



REUTERS

En 2005, l'Uruguay a accordé un permis de construction à une papetière sur le fleuve Uruguay, sans consulter l'Argentine, qui partage ce cours d'eau. Des manifestants argentins ont marché hier pour dénoncer la décision de la Cour internationale de Justice de ne pas faire cesser les activités de la papetière.

20 ANS APRÈS MEECH
Quel est l'avenir du Québec dans le Canada ?

Pierre DROUILLY La place du Québec au sein du Canada et la souveraineté : perceptions et attentes politiques
Claude BARITEAU Québec et Canada, deux solitudes nationales
Gilbert PAQUETTE Le partage des compétences et les défis du Québec
Gilles DUCEPPE Bilan de la tournée pancanadienne
Jean-François LISÉE Les perceptions au Québec et au Canada sur la souveraineté du Québec
Bernard LANDRY Synthèse du colloque

samedi 8 mai
de 9 h à 16 h
colloque annuel des intellectuels pour la souveraineté (IPSO)
de 9 h à 16 h au Hilton Montréal Bonaventure

Hilton-Bonaventure Bonaventure
900, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal

Réservation: 514 432-3277 ou www.ipsoquebec.org/colloque2010
Prix (dîner-conférence inclus): adultes 60 \$ / étudiants membres des IPSO 30 \$
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 29 AVRIL 2010



Les intellectuels pour la souveraineté en collaboration avec Le Bloc Québécois



Athènes et le FMI veulent discuter rapidement pour régler la crise

OLIVIER BAUBE

Washington — Le FMI et la Grèce ont annoncé hier vouloir aller vite pour mettre un terme à la crise budgétaire dans laquelle est plongé le pays, mais leur volonté et celle de plusieurs pays européens se heurtent à l'intransigeance de l'Allemagne.

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, et le ministre grec des Finances, Georges Papaconstantinou, se sont dits tous deux confiants sur l'issue des négociations actuellement en cours entre la Grèce, la Commission européenne et le FMI.

«Le FMI, les partenaires européens et tout le monde impliqué dans l'effort de financement reconnaissent la nécessité d'aller vite», a déclaré M. Strauss-Kahn à l'issue d'une rencontre avec M. Papaconstantinou hier en marge des réunions de printemps du Fonds et de la Banque mondiale.

«Je suis convaincu que nous conclurons les discussions à temps pour satisfaire les besoins de la Grèce», a souligné le numéro un du FMI dans un communiqué.

Le ministre grec des Finances n'a pas dit autre chose en se déclarant convaincu que l'aide financière promise par les Européens et le FMI serait prête «dès le mois de mai».

La Grèce doit faire face le 19 mai à une échéance cruciale de quelque 8,5 milliards d'euros. Ce calendrier, conjugué à la fièvre qui ne cesse de grimper sur les marchés, a contraint Athènes vendredi à demander que l'aide promise par ses partenaires de la zone euro se concrétise.

Des négociations sur les conditions assorties à cette aide s'étaient ouvertes dès mercredi. L'appel à l'aide de la Grèce n'a toutefois pas entièrement convaincu les marchés, a reconnu M. Papaconstantinou. Ce dernier a néanmoins assuré que les spéculateurs qui parient sur l'incapacité du pays à honorer sa dette y «laisseraient leurs chemises».

L'Allemagne a pourtant clairement indiqué hier qu'elle pouvait encore dire non, si Athènes ne mettait pas en œuvre une «politique de rigueur stricte».

«Le fait que ni l'UE ni le gouvernement [allemand] n'aient pris de décision pour l'instant signifie qu'elle pourra être positive ou négative», en fonction des mesures que prendra Athènes, a affirmé le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, au journal dominical *Bild am Sonntag*. L'Allemagne n'est «pas prête à faire un chèque en blanc» à la Grèce, a renchéri son homologue aux Affaires étrangères, Guido Westerwelle.

Agence France-Presse

MINUIT, LE SOIR

LES 3 SAISONS INTÉGRALES

TOU.TV
CLIQUEZ. VISIONNEZ.



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

L'enfer québécois

Certains sont prêts à toutes les outrances pour convaincre les autres de les suivre dans leurs projets. Il ne faudrait pas cependant qu'à force de noircir le tableau au Québec, on en finisse par occulter tout le chemin parcouru.

À en croire le ministre conservateur déchu sur le retour Maxime Bernier «il devrait être évident qu'un interventionnisme étatique effréné ne conduit pas à la prospérité. Si c'était le cas, le Québec serait la région la plus riche en Amérique du Nord au lieu d'être l'une des plus pauvres». «Les choix politiques des 40 dernières années nous ont menés dans un cul-de-sac financier», a-t-il asséné à son auditoire il y a dix jours, apparemment au plus grand bonheur des militants venus l'entendre à Mont-Saint-Grégoire et de tous les autres qui ont pu le lire dans tout le pays après qu'il s'est empressé de faire traduire ses bonnes paroles pour les leur transmettre grâce à la magie d'Internet.

Il n'y a évidemment rien d'étonnant à ce qu'un politicien posant en champion du néolibéralisme trouve peu de vertu à un «modèle québécois» qui, depuis la Révolution tranquille, a eu beaucoup plus recours à l'État pour aider son développement économique que les autres gouvernements d'Amérique du Nord. Il n'est pas surprenant non plus que sa charge contre cette «économie distincte» ait plu à nos compatriotes que cette différence agace.

Mais Maxime Bernier n'était pas le seul, la semaine dernière, à remettre en cause les acquis des dernières décennies. «Qu'a donc dit de si terrible le député fédéral de Beauce?», demandait jeudi l'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte. «Ce que soutient M. Bernier, bien d'autres l'ont dit avant lui, affirmait-il, des "lucides" à Mario Dumont, en passant par Jean Charest.»

Marcel Côté, associé fondateur de la firme-conseil Secor, dénonçait le même jour à Montréal «l'immobilisme» de la société québécoise lors d'un colloque sur l'avenir du Québec auquel participaient près 300 gens d'affaires. «La Révolution tranquille a 50 ans aujourd'hui, disait-il. Depuis 50 ans, l'économie québécoise n'a pas vraiment décollé. [...] Il est donc temps de tourner la page et de faire une nouvelle révolution».

Un instant, s.v.p.!

Mais avant de «tourner la page» et de chercher un moyen de sortir «du cul-de-sac» comme «bien d'autres l'ont dit», il serait utile de se rappeler quelques faits.

Entre autres choses que cette économie «qui n'a pas décollé en 50 ans» avait un produit intérieur brut par habitant de 30 % inférieur à celui de l'Ontario en 1960 et qu'elle avait réduit cet écart à 14 % en 2008.

Il faut rappeler aussi qu'au début de ces années 70 dont parle M. Bernier, le fait de parler français au Québec n'était ni plus ni moins qu'une tare économique. Les travailleurs qui avaient les meilleurs revenus étaient, dans l'ordre, les anglophones bilingues, suivis de près par les anglophones unilingues, puis par les allophones bilingues, les francophones bilingues, les allophones parlant anglais et, tout en bas, les francophones unilingues issus de la majorité. En dépit de son «immobilisme», le Québec verra le taux de contrôle de ses industries par des francophones passer de 47 %, en 1961, à 60 %, en 1987.

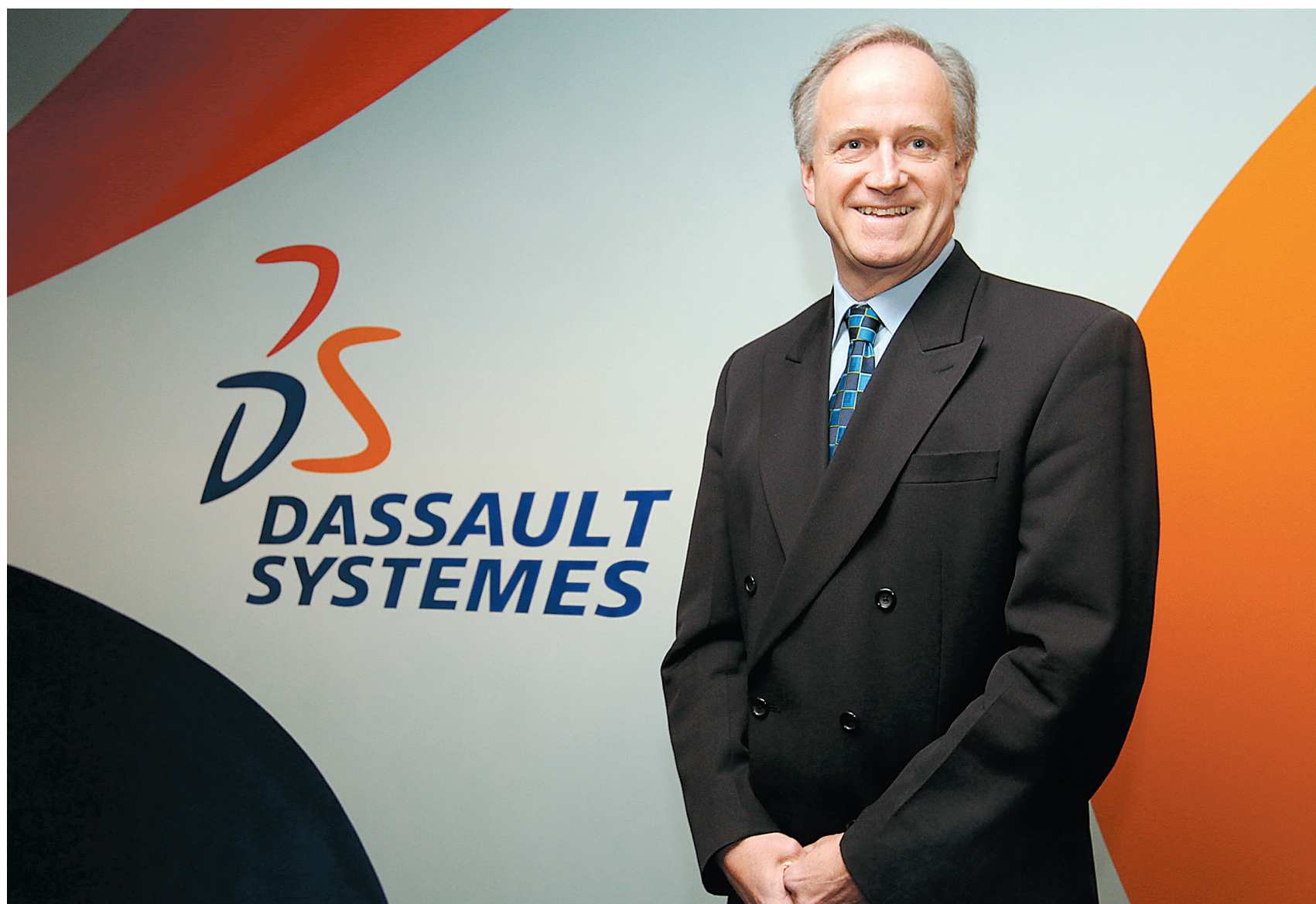
Il est vrai que le Québec accuse encore un retard sur ses voisins en matière de revenus des ménages et de taux de chômage, mais ces écarts n'ont pas cessé de se réduire depuis la fin des années 90. Cela permet même au Québec d'afficher depuis la crise un taux de chômage inférieur à celui du Canada et des États-Unis. Quant aux revenus des familles québécoises, après impôt et transferts gouvernementaux, ils dépassent ceux des familles ontariennes depuis 2006 si l'on tient compte des différences du coût de la vie.

On pourrait aussi parler de la productivité du Québec qui est en voie de rejoindre celle du reste du pays depuis une dizaine d'années; ou des Québécois qui ont fini de rattraper leur propre retard sur les Ontariennes en matière de taux d'emploi; ou encore du reste du pays qui est en train de se faire distancer par le Québec en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Et l'on passe, évidemment, sur toutes les autres facettes de la société québécoise, comme son système d'éducation, la défense de sa langue, ses institutions démocratiques, sa culture et son ouverture sur le monde.

«La conjoncture économique à court terme risque de trop facilement éclipser les progrès accomplis par notre économie au cours des dernières décennies», notait fort justement l'économiste Luc Godbout dans un récent ouvrage sur le sujet, qu'il codirigeait avec son confrère Marcelin Joanis et d'où la plupart de ces données ont été tirées. On ne doit pas pour autant passer outre aux retards économiques que continue d'accuser le Québec en d'autres domaines, ni à l'ampleur des défis posés par le choc démographique et la dette publique, écrivait-il quelques semaines à peine avant de se joindre au fameux comité consultatif du ministre des Finances, Raymond Bachand.

Le gouvernement présente aujourd'hui ses réformes comme un moyen de défendre les acquis des dernières décennies et de continuer à avancer. On peut le croire, ou ne pas le croire.

D'autres en appellent ouvertement à une rupture avec une période durant laquelle, selon eux, l'économie québécoise aurait été frappée d'immobilisme, ou se serait égarée. Malheureusement pour eux, et heureusement pour les Québécois, les faits disent le contraire.



François Bouffard, vice-président pour les Amériques de DS, constate que le 3D est encore émergent même si l'on en parle depuis 1981.

DS, leader mondial du 3D sur mesure

Dassault Systèmes trouve des applications infinies aux logiciels 3D

CLAUDE TURCOTTE

Dassault Systèmes (DS) a pour objectif de faire en sorte que le concept virtuel en trois dimensions (3D) trouve des applications partout dans le monde réel, et cela, depuis le concepteur jusqu'au consommateur, si bien que tous les intervenants pourront créer, partager et expérimenter en 3D. François Bouffard, vice-président pour les Amériques de DS, constate pour l'instant que «le 3D est encore émergent même si l'on en parle depuis 1981». DS a été le leader en la matière depuis le début, avec le lancement du premier logiciel 3D, qui porte encore aujourd'hui la marque Catia.

Cette avancée importante dans les nouvelles technologies au tournant de 1980 a été tellement impressionnante que même le grand Marcel Dassault — président-fondateur du groupe qui porte son nom, créateur des avions de chasse Mirage, Mystère et inventeur d'une hélice dite «Eclair» utilisée par l'aviation française pendant la Première Guerre mondiale — avait conseillé aux employés qui avaient développé ce logiciel 3D de quitter le groupe familial pour fonder une nouvelle entreprise. Ce fut l'origine de DS, une société dans laquelle la famille Dassault avait quand même conservé un bloc prépondérant de 45 % des actions, ce qui est encore le cas maintenant et la met à l'abri des offres d'acquisition hostiles. DS n'a par ailleurs rien à voir avec la firme québécoise de génie-conseil Dessau, contrairement à ce que certains pensent.

DS a d'abord lété l'affaire de 125 employés, soit des programmeurs, des ingénieurs et d'autres spécialistes. Comme il n'y avait aucun vendeur dans le lot, cette nouvelle entreprise a alors fait une alliance avec IBM, entente qui fut très profitable mais qui a pris fin le 31 mars dernier, la situation ayant beaucoup changé. La collaboration entre les deux sociétés n'est toutefois pas rompue.

En 2001, voulant s'implanter sur le continent nord-américain pour desservir son plus gros client, Boeing, qui lui demandait de faire pour la première fois la maquette virtuelle en 3D d'un appareil au complet, DS a fait l'acquisition d'Alliance Commercial Technologies de Montréal, une société de services-conseils, ce qui dès lors

lui assurait une présence sur ce continent.

Dassault Systèmes Canada, qui compte maintenant plus de 300 employés, est le siège social de DS pour toutes ses activités de service en Amérique du Nord, lesquelles génèrent des revenus de 80 millions de dollars, dont 27 millions sur le marché canadien. Cela est relativement peu dans l'ensemble de la société DS, qui atteindra cette année un chiffre d'affaires de 2,3 milliards et qui emploie plus de 9000 personnes, en incluant les 700 nouveaux provenant d'IBM depuis le 1^{er} avril. Sur ces 700 nouveaux employés, 22 sont ajoutés au personnel montréalais.

Recherche et développement

La recherche et le développement occupent une place importante chez DS, qui y investit plus de 26 % de son chiffre d'affaires; 3500 employés, soit 30 % de l'ensemble du personnel, sont affectés au développement des logiciels, lesquels sont regroupés sous six grandes marques, dont Catia.

L'industrie du logiciel évolue constamment et rapidement. M. Bouffard souligne que, de 1960 jusqu'aux années 1980, il fallait au moins cinq ans pour franchir toutes les étapes depuis la conception jusqu'à la construction d'une auto, alors que maintenant il ne faut tout au plus que deux ans. Le même logiciel peut être utilisé par tous les constructeurs d'autos. À Montréal, le mandat consiste à finaliser l'architecture des logiciels en fonction des exigences spécifiques des clients. En somme, on assure un service sur mesure.

DS a ciblé 11 secteurs industriels, dont certains dans lesquels son taux de pénétration est très significatif. Pas moins de 85 % des entreprises aéronautiques font partie de ses clients; sa part de marché est de 70 % dans l'industrie de l'auto; il occupe 40 % du marché des bateaux militaires et sa progression s'affirme en ce qui concerne les navires de croisière, les conteneurs, les biens de consommation durables pour la maison, tels que les meubles, et les outils, Black & Decker par exemple.

Le domaine de l'énergie, et en particulier celui de la construction des barrages, peut tirer grand profit de cette technologie virtuelle 3D, ce qui est le cas d'Hydro-Québec depuis plusieurs années, en particulier pour des projets comme celui de La Romaine. «Hydro-Québec est un client qui nous sert de réfé-

rence mondiale en énergie», ajoute M. Bouffard, en confiant que cette société d'État a eu une grande influence sur les firmes de génie-conseil pour que celles-ci adoptent le 3D. Il constate cependant qu'en architecture, dans les firmes d'ingénieurs et la construction, on en est encore beaucoup au 2D, mais il pense que d'ici deux à trois ans des progrès importants vers le 3D seront accomplis.

Frank Gehry, l'architecte de réputation mondiale qui a réalisé de nombreux projets prestigieux, dont le musée de Bilbao, a même formé une entreprise conjointe avec DS. M. Bouffard cite d'autres marchés que DS vise maintenant: celui de la mode et des chaussures, ainsi que le marché de détail d'une manière générale. Grâce à la visualisation 3D, les commerçants voient exactement de quoi auront l'air les tablettes de leurs magasins, faisant tous les changements qu'ils souhaitent voir réalisés sans avoir à bouger de leur ordinateur.

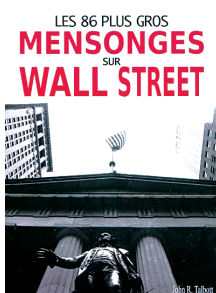
Leader mondial

DS s'affiche comme le leader mondial, avec une part de 26 % du marché mondial des logiciels de gestion du cycle de vie des produits, désormais une tendance très lourde inspirée du souci de protéger l'environnement. Son logiciel Enovia permet une gestion de toutes les informations pertinentes à toutes les étapes de la vie d'un produit, comprenant l'éco-conception, la validation, ce qui est conçu avec tous les fournisseurs et sous-traitants, la gestion des processus de fabrication, jusqu'à la fin de la vie d'un produit, dont on veut que la plus grande partie de ses composantes soient recyclées en fin de cycle.

DS est naturellement active dans le domaine des jeux vidéo. «Ce sont déjà nos clients», indique M. Bouffard, qui par ailleurs souligne avec une grande satisfaction que le film à succès *Avatar* est une très bonne nouvelle pour DS, qui vise justement à étendre le marché du 3D dans tous les secteurs d'activités et à tous les publics. DS n'a d'ailleurs pas attendu Hollywood pour tenter de rejoindre le grand public. Elle s'y est attaquée en travaillant à la conception d'un réseau social (3Dvia.com) qui propose à ses membres de créer des objets en 3D. Le site 3Dvia a recruté 160 000 utilisateurs en six mois. M. Bouffard voit l'existence d'un tel site non seulement comme un lieu de rapprochement social, mais aussi comme un excellent moyen de combattre le décrochage scolaire.

Collaborateur du Devoir

VIENT DE PARAÎTRE



LES 86 PLUS GROS MENSONGES SUR WALL STREET

John R. Talbott
Music & Entertainment Books
270 pages

Les investisseurs et les citoyens du monde réalisent plus que jamais qu'on leur a menti à propos de la stabilité de notre système financier. Alors, que va-t-il se passer maintenant? L'auteur dévoile tous ces mensonges, puis la vérité sur ce que nous coûtera la reconstruction de notre économie.



CORRESPONDANCE D'AFFAIRES ANGLAISE

Collectif
Les éditions Transcontinental
376 pages

Comment rédiger une lettre de plainte, préparer un CV, refuser une demande de commandite, envoyer une lettre de recouvrement efficace, gérer des transactions avec des fournisseurs ou vendre un service? Guide pour toutes les occasions où écrire en anglais ne va pas de soi.

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2010-04-24	
649	03 10 14 23 36 38 40	compl.	23 30 38 39 40 46
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 960 327,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	2 140 023,30 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	113 2 047,30 \$	5/6	9 750,00 \$
4/6	5 794 75,60 \$	4/6	451 75,00 \$
3/6	107 257 10,00 \$	3/6	8 915 10,00 \$
2/6+c	82 653 5,00 \$	2/6+c	7 519 5,00 \$
Ventes totales :	13 523 852 \$	Ventes totales :	712 632,00 \$
Prochain gros lot (approx.) :	3 500 000 \$	Extra	7080250

LOTO		Résultats des tirages du : 2010-04-23	
NAX	08 11 16 21 24 28 41	compl.	7/7
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
7/7	1 41 716 532,70 \$	7/7	1 506 755,60 \$
6/7+c	1 506 755,60 \$	6/7	75 6 756,70 \$
6/7	75 6 756,70 \$	5/7	5 386 117,60 \$
5/7	5 386 117,60 \$	4/7	116 262 20,00 \$
4/7	116 262 20,00 \$	3/7+c	106 184 20,00 \$
3/7+c	106 184 20,00 \$	3/7	1 019 481
2/7	1 019 481	Participation gratuite	40 759 510 \$
Ventes totales :	10 000 000 \$	Prochain gros lot (approx.) :	10 000 000 \$
Extra	1128550	PARIEZ SUR LE HOCKEY!	DEMANDEZ LE PROGRAMME 1 ou 6.

ÉDITORIAL

Retraites

Le REER insuffisant

Dans une étude rendue publique la semaine dernière, le Centre Info-retraite de la BMO s'inquiète du fait qu'un grand nombre de Canadiens qui prendront leur retraite prochainement n'auront pas les revenus suffisants pour maintenir leur niveau de vie. En 2008, seulement 32 % des Canadiens ont participé à un régime agréé offert par l'entreprise et seulement 34 % ont cotisé à un REER personnel.

Il y a quelques mois, Ottawa a lancé une vaste consultation au sujet de l'avenir du système canadien des retraites, mais, compte tenu de l'idéologie conservatrice, il ne faut pas s'attendre à des changements importants. Sur un continent où les financiers, les entreprises et les gouvernements considèrent que la retraite est d'abord une affaire personnelle, au mieux un objet de négociation privée, la moindre des choses serait certainement d'obliger toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, à offrir un régime de retraite complémentaire à leurs employés, et pour tous les autres, professionnels, travailleurs autonomes, etc., d'améliorer le Régime enregistré d'épargne retraite (REER).

Dans certains cercles de gauche où l'on connaît mal les fondements du REER, il est de bon ton d'affirmer que voilà un abri fiscal pour les riches. Ce qui est ridicule puisqu'il s'agit

tout au plus d'un report de revenus et d'impôts comme le sont les cotisations versées par les employés et les employeurs de n'importe quel régime complémentaire revendiqué par les syndicats. Des milliers d'employés de grandes entreprises, de gouvernements ou de sociétés d'État reçoivent plus de 50 000 \$ par année à la retraite, soit l'équivalent d'un REER de plus de trois quarts de million de dollars: qui peut prétendre pouvoir accumuler autant d'argent dans son REER personnel?

En fait, la quasi-totalité des individus ne sont pas capables de verser le montant annuel maximum autorisé que pendant quelques années à la fin de leur vie active, et il est alors trop tard pour accumuler l'argent nécessaire pour s'assurer d'une rente équivalente à celles des régimes agréés.

Ce retard à épargner et l'énorme défi que représente la gestion efficace de ses épargnes pendant des décennies ajoutent aux faiblesses du REER et justifient qu'Ottawa s'attarde à des recommandations comme celles de la BMO.

Parmi celles-ci, retenons l'autorisation qui serait faite aux détenteurs de REER de verser des contributions supplémentaires lorsque les réserves sont insuffisantes pour assurer une fraction raisonnable de son revenu de fin de carrière. Lors de la dernière crise financière, par exemple, on a forcé les entreprises à renflouer leur régime de retraite, pourtant, on refuse que les détenteurs de REER en fassent autant.

Autre recommandation, les gens encore actifs qui ont plus de 71 ans devraient pouvoir continuer de contribuer à leur REER et, pour éviter que les retraités n'épuisent leurs épargnes trop rapidement, il faudrait réduire le pourcentage des retraits annuels obligatoires. On propose aussi de ne taxer comme revenus tirés du REER que l'équivalent des cotisations versées pendant sa vie active, l'autre partie constituée de dividendes et de gains de capital étant imposée comme s'il s'agissait d'un compte hors REER.

Bien sûr, ces changements priveraient les gouvernements de recettes à court terme, mais, faute de réformer le système canadien des retraites, ils sont importants pour inciter les millions de travailleurs laissés à eux-mêmes à mieux planifier l'avenir.

jrsansfacon@ledevoir.ca

L'État et le français

Si lent

Il y a deux ans tout juste, en entrevue au *Devoir*, la ministre Christine St-Pierre, responsable de la Charte de la langue française, s'engageait à ce que l'État donne l'exemple quant à l'utilisation du français. Notre collègue Robert Dutrisc venait alors de révéler que l'administration publique communiquait en anglais avec des entreprises établies au Québec et que les trois quarts des immigrants allophones établis dans la région de Montréal se faisaient servir en anglais par les ministères et organismes publics.

Un an plus tard, vérification faite, cette situation n'avait pas changé.

Aujourd'hui, toujours en entrevue avec notre journal, la ministre réitère sa volonté de changer les pratiques. Mais qu'il semble difficile de faire fonctionner l'État en français! Des organismes comme la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) viennent tout juste d'émettre des directives pour s'assurer que les services soient d'abord donnés en français.

Il n'y a pas à se réjouir quand un message aussi simple prend autant de mois pour aboutir. Cette lente réaction de l'appareil gouvernemental s'ajoute aux nombreux messages troubles qui font croire aux immigrants qu'ici, tout peut se passer en anglais: des commerces montréalais jusqu'au fonctionnement de certains groupes d'aide aux immigrants, en passant par la Société de l'assurance automobile du Québec ou la RAMQ où des allophones peuvent être fichés à vie comme parlant anglais.

Le gouvernement libéral refusant de comprendre que ce cumul nourrit l'anglicisation rampante de Montréal, qu'il nie toujours, il n'est pas surprenant que l'exemplarité revendiquée par la ministre il y a deux ans n'ait pas été placée sous le signe de l'urgence, en dépit de sa bonne foi, dont nous ne doutons pas. Le problème, c'est que le gouvernement voit tout en pièces détachées.

C'est au fond le même scénario qui est à l'œuvre dans la gestion actuelle des cours de francisation pour immigrants. L'augmentation des objectifs d'immigration, l'analyse des besoins et la dynamique linguistique en cours à Montréal rendent nécessaire d'ouvrir plus largement l'offre de francisation.

Mais les libéraux n'ont en tête que leur souci d'économiser partout dans l'appareil d'État: ils subventionnent donc des cours de français en faisant valoir que le même service peut être obtenu sur Internet, ou dans le cadre de formations en entreprises financées par la Commission des partenaires du marché du travail. Résultat: on déshabille Paul pour habiller Pierre et, au final, il n'y a pas plus d'immigrants qui reçoivent une formation en français, et surtout pas la formation qui leur conviendrait le mieux.

Ce n'est sûrement pas là une façon exemplaire de procéder.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

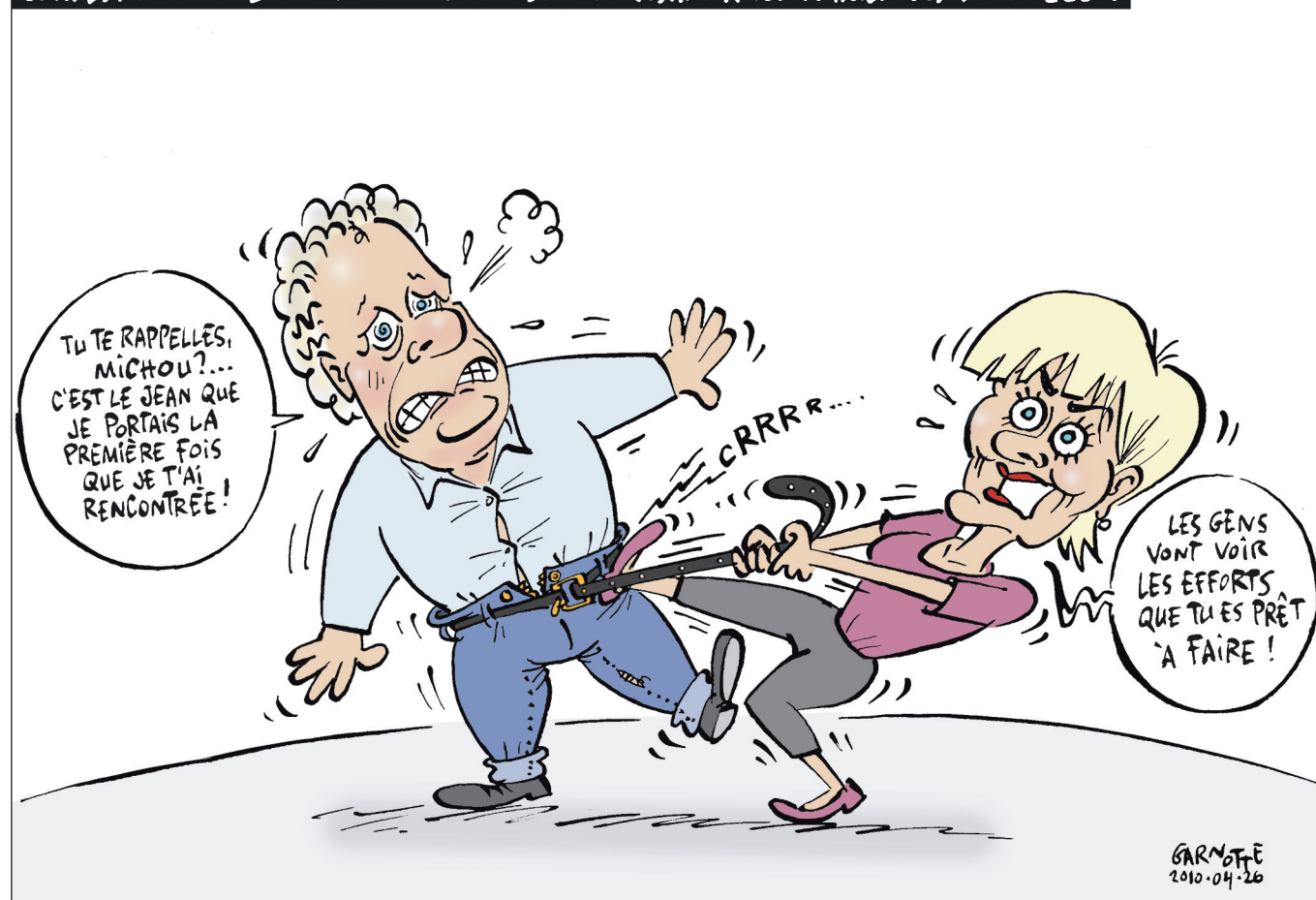
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

CHAREST ARRIVE EN JEANS À UNE RÉUNION VISANT À COMPRIMER LES DÉPENSES...



LETTRES

Enfin des propositions dignes du nouveau millénaire!

Je ne suis ni un écolo-facho ni un granola impénitent, mais je me réjouis de voir que la ville de Montréal intervient, peut-être avec un certain retard, dans le processus de décision concernant le trop fameux échangeur Turcot.

Ce qui me réjouit le plus, c'est de constater que les autorités montréalaises sont logiques avec le discours environnementaliste qui prévaut un peu partout à l'heure actuelle. Ce n'est pas tout de faire comme le gouvernement Charest et de parler de virages vers le vert. Encore faut-il agir! Il faut prévoir de meilleures conditions pour le transport collectif, pour les cyclistes et les piétons. Il faut prévoir une meilleure qualité de vie. Il faut prévoir du vert plutôt que de simplement en parler, sacrifiant ainsi à une mode un peu vide.

Je souhaite donc que la bande à Charest-Bachand-Boulet accepte de jeter un coup d'œil plus qu'attentif sur le nouveau projet, très probablement fondé sur ce

que désirent, en 2010, la majorité des citoyens et citoyennes.

Merci à tous les élus de Montréal de s'être mis d'accord, pour une fois. Serait-ce le début de la fin de l'immobilisme?

Jean-Serge Baribeau
Montréal, le 22 avril 2010

Constat d'échec

L'intégration des personnes immigrantes au Québec passe, selon moi, par le respect d'un contrat moral qui lie la société d'accueil et les nouveaux arrivants; tout un chacun s'engageant à faire son bout de chemin vers une intégration réussie des personnes immigrantes à la société québécoise.

Le CIRANO a publié dernièrement une étude intitulée *Immigration au Québec: politiques et intégration au marché du travail*. Certains chiffres qui ressortent de cette étude sont alarmants. À titre d'exemple, en 2006, le taux de chômage chez les nouveaux arrivants (moins de cinq ans) établis au Québec était de 7,6 points de pourcentage supérieur à celui des personnes nées au Canada.

Ce sont des résultats inacceptables pour le Québec; ils démontrent notre incapacité,

en tant que société d'accueil, à bien intégrer en emploi les personnes immigrantes que l'on sélectionne et que l'on accueille. Nous ne remplissons pas notre part du contrat moral à ce niveau.

Nous devons donner une image plus juste de la réalité québécoise lorsque l'on recrute à l'étranger et trouver des solutions rapidement aux problématiques associées à la reconnaissance des acquis et des compétences; aussi, nous devons favoriser l'ouverture des employeurs aux compétences des personnes immigrantes que le Québec sélectionne lui-même, grâce aux pouvoirs qui lui sont conférés en matière d'immigration.

Sinon, les nouveaux arrivants continueront de quitter en grand nombre le Québec pour s'établir dans d'autres provinces canadiennes ou aux États-Unis; ou encore, ils retourneront dans leurs pays d'origine, ce qui ne faisait pas partie de leur plan de vie. Aussi, cette situation projette une image négative du Québec dans les pays où il recrute. Saurons-nous faire les gestes qui nous permettront de nous démarquer à ce niveau? Mieux vaut commencer maintenant, car nous avons du pain sur la planche!

Éric Quimper
Montréal, le 22 avril 2010

LIBRE OPINION

Profits et services de garde ne font pas bon ménage

JOHANNE ROY
JEAN ROBITAILLE

Respectivement présidente et directeur général de l'Association québécoise des CPE

Profits considérables et revente d'entreprises à prix d'or (grâce à un marché subventionné par l'État), surfacturation frauduleuse, chaînes commerciales et propriétaires sans expertise en petite enfance: jumeler recherche de profits et services de garde à l'enfance conduit à de sérieuses dérives. L'État ne doit-il pas stopper le développement des garderies commerciales?

La question mérite certainement d'être posée, à l'heure où l'actualité met régulièrement en lumière des situations troublantes dans les garderies privées à but lucratif, alors que celles-ci sont subventionnées à 80 % par l'ensemble des contribuables.

Les dérapages qui surviennent actuellement dans les garderies commerciales sont tous motivés par la recherche de profits: surfacturation illégale des parents, marché de revente de permis à prix faramineux (une garderie de 80 places, dont le permis a été acquis à 157 \$, peut être revendue pour un million de dollars une fois l'entreprise en activité, excluant le prix du bâtiment), des propriétaires d'abattoirs de bovins qui se lancent dans le secteur des services de garde, développement de chaînes de garderies, etc.

En subventionnant largement ces garderies privées commerciales, dans un marché pourtant sans risque, avec une clientèle assurée, l'État a contribué à faire monter les enchères. Outre les questions évidentes que soulève cette marchandisation à l'égard de la qualité des services aux enfants et aux familles, c'est aussi

l'utilisation inappropriée des fonds publics qui est en cause. En effet, est-il convenable que l'argent des contribuables serve à enrichir des particuliers, sans que ces bénéfices soient retournés d'aucune façon à la communauté? Un quotidien rapportait récemment que le réseau des garderies privées à but lucratif a engrangé 48 millions de bénéfices nets l'an dernier, soit une moyenne de 12 % de profit après impôt. Dans les CPE, la moyenne des surplus est de 2 %, lesquels sont réinvestis dans la qualité des services.

Le choix du gouvernement libéral, dans son dernier budget, d'améliorer la mesure du crédit d'impôt pour frais de garde plutôt que d'annoncer la création de nouvelles places en CPE encourage le développement du secteur privé à but lucratif et la garde non régie. Ce crédit d'impôt est en effet applicable tant à des garderies privées commerciales à plein tarif qu'à des services de garde en milieu familial non régis.

Offrir une solution aux parents en attendant qu'ils aient accès à des places de qualité à contribution réduite, c'est une chose, mais favoriser la marchandisation des services de garde et soutenir le déploiement d'une offre désorganisée et non réglementée en est une autre, extrêmement préoccupante. Par ce crédit d'impôt, l'État finance annuellement à hauteur moyenne de 5500 \$ par enfant des services pour lesquels ni lui ni personne n'a de contrôle!

Devant cette tendance à la marchandisation, il vaut la peine de se rappeler que le développement des services de garde éducatifs au Québec, échelonné sur plus de 30 ans de travail acharné et porté en grande partie par des femmes, a pris appui sur un modèle de service à but non lu-

cratif et contrôlé par les parents, davantage garant de qualité pour les enfants et leur famille.

Bien que perfectible, le modèle des centres de la petite enfance est celui qui démontre le meilleur niveau de qualité. Le caractère non lucratif des CPE ainsi que la présence d'une majorité de parents-usagers dans les quelque 1000 conseils d'administration de CPE dans tout le Québec constituent des atouts certains. Si la saine gestion des fonds publics est au cœur des responsabilités des dirigeants des CPE, ils n'ont toutefois aucun objectif de profits pouvant les détourner de leur mission première qui est de répondre aux besoins des familles.

Les garderies privées commerciales s'installent là où elles peuvent faire de bonnes affaires; elles sont d'ailleurs pratiquement absentes des municipalités rurales ou des secteurs défavorisés. Devant les défis importants que nous avons à relever en matière de petite enfance, la pertinence de poursuivre le développement de garderies privées à but lucratif est d'autant plus discutable.

Le gouvernement du Québec doit annoncer au plus tôt la création des 15 000 places promises en campagne électorale. Des municipalités, des entreprises, des écoles ont déjà travaillé des projets avec des CPE qui n'attendent que d'être concrétisés.

Et puisque la gestion des fonds publics consacrés aux garderies privées à but lucratif est pour le moins préoccupante, l'ensemble de ces 15 000 places doivent être développées dans le réseau des CPE, entreprises d'économie sociale de propriété collective, sans but lucratif, dont le seul objectif est de répondre aux besoins des jeunes enfants et de leur famille.

IDÉES

70^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec

Dans les pas de Marie Gérin-Lajoie...

En 2010, l'argument voulant que les femmes ne s'intéressent pas à la politique et ne veulent pas se faire élire nous est encore servi presque tous les jours

ÉLAINE HÉMOND

Consultante et formatrice, fondatrice du Groupe femmes, politique et démocratie (GFPD) ainsi que du Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG)

Nous publions des extraits de l'allocution prononcée par l'auteure le 21 avril dernier à l'Assemblée nationale à l'occasion du 70^e anniversaire d'obtention du droit de vote des femmes au Québec, célébré hier.

Tout n'est pas encore atteint en matière d'égalité politique entre les hommes et les femmes. En effet, si les élus ici présents, et la société dans son ensemble, considéraient vraiment accomplie la mission des Marie Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain, je ne serais sans doute pas devant vous aujourd'hui.

Pourquoi ai-je repris le bâton de pèlerin de ces illustres pionnières, il y a une quinzaine d'années? C'est que je suis persuadée que l'égalité citoyenne ne sera atteinte qu'avec des assemblées parlementaires où l'on retrouvera femmes et hommes dans des proportions semblables.

Notre pourcentage honorable de 29 % de femmes, ici même à l'Assemblée nationale, ne doit pas nous faire oublier que ce taux stagne depuis de nombreuses années, que le palier municipal ne compte que 14 % de mairesses et que la présence féminine au Parlement fédéral semble bridée autour de 20 %.

Oui, il y a encore des pas à franchir pour atteindre le réel partage du pouvoir politique entre les hommes et les femmes. Et, en 2010, il faut bien admettre que les énergies déployées en ce sens par une poignée de militantes, d'universitaires et d'élu-e-s n'ont pas encore donné les effets escomptés. Et pour cause...

Élus courageux

Les réactions lues et entendues dans les médias ou directement acheminées aux porteuses du dossier ne sont pas sans rappeler les propos cyniques et méprisants dont furent l'objet les prétentions d'égalité des suffragistes du siècle dernier, voire l'ensemble des femmes.

Et pourtant, je reste persuadée que, parmi nous, de nombreux visionnaires travaillent dans le même sens que je le fais avec mes collègues du Centre de développement femmes et gouvernance.

Ainsi, des élus courageux osent nommer des instances paritaires (je pense à vous, Monsieur-Jean Charest, premier ministre); certains dirigeants d'institutions publiques ne manquent pas une occasion de rappeler l'importance de soutenir l'élection de femmes (je pense à vous, Monsieur Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec); plusieurs dizaines de membres de la fonction publique ou de groupes de terrain travaillent, tous les jours, à imaginer des solutions efficaces... qui respectent notre tradition parlementaire britannique, peu portée sur les règles contraignantes. Un défi de taille!

En 2010, ces personnes et plusieurs organismes sont donc, à leur manière, des visionnaires sociaux qui marchent dans les pas de Marie Gérin-Lajoie.

Avant-gardistes

Être capable de voir au-delà des images souvent biaisées, et parfois sexistes, projetées sur les médias; aller au-delà des perceptions rassurantes, même anesthésiantes, portées par certaines statistiques, notamment en matière de diplomation des femmes; et, surtout, ne pas se satisfaire des progrès accomplis depuis cinquante ans: voilà ce qui caractérise les véritables avant-gardistes.

Ces avant-gardistes, ce sont ceux et celles qui souhaitent ancrer dans les faits l'impressionnant *modus vivendi* québécois de l'égalité, né ici même dans la douleur le 25 avril 1940.

La trop grande discrétion de ces avant-gardistes n'est, à mon avis, pas étrangère à la veille fort bien organisée des résistants à l'égalité de fait, ceux (et celles) qui, on doit le reconnaître, voient leurs prérogatives personnelles, professionnelles ou politiques, directement ou indirectement menacées par le paradigme et les pratiques de l'égalité tous azimuts. Il est peu probable que ces résistants au progrès soient nombreux dans les rangs des élus de l'Assemblée nationale.

Femmes et Démocraties

J'en veux pour preuve le nombre d'élus provinciaux de tous les partis qui, au fil des ans, ont aiguillé des recrues féminines vers les Écoles Femmes et Démocraties, tenues depuis 2004.

Plus de 300 Québécoises motivées par l'engagement politique ont, en effet, suivi des sessions d'accompagnement et de formation préparatoires à une candidature à différents paliers: scolaire, municipal, provincial et fédéral. Ce nombre déjà impressionnant exclut pourtant bon nombre de candidatures à cette école qui ont dû être refusées fau-



Marie Gérin-Lajoie (1867-1945), pionnière du mouvement féministe et du vote des femmes au Québec

te de place, ou parce que leur dossier ne démontrait pas un engagement politique ou citoyen suffisamment avancé.

En effet, l'objectif de cette École était, et est encore, d'accompagner les femmes sur le tremplin politique. Au printemps 2009, un sondage mené auprès des participantes des cinq premières années, faisait état du fait que 60 % de ces femmes avaient, d'une manière ou d'une autre, donné suite à leur projet démocratique. Comment? En se présentant à une investiture ou à une élection et, dans plusieurs cas, en étant élues. À titre indicatif, le 1^{er} novembre dernier des quelque 71 participantes aux Écoles Femmes et Démocraties qui se sont présentées aux élections municipales, plus de la moitié ont été élues; 12 sont aujourd'hui mairesses, et 25 sont conseillères.

Les Écoles Femmes et Démocraties font partie des nombreuses réalisations imaginées et mises en œuvre au Québec depuis une dizaine d'années. Il y a aussi du mentorat, et certaines personnes ici présentes agissent, je le sais, comme mentors auprès d'aspirantes candidates; il y a aussi les Clubs des Next qui fleurissent petit à petit, proposant aux femmes des formules inédites de codéveloppement.

Ces formules qui se fondent sur l'andragogie et le nécessaire réseautage des femmes, comme des hommes, suscitent beaucoup d'intérêt à l'étranger. D'ailleurs, je consacre mes énergies de fin de carrière à déployer à l'international les expériences, et surtout l'approche, développées au Québec.

Embûches

Étonnamment, je constate parfois que nos succès sont davantage reconnus hors de nos frontières. Tenues ici à bout de bras par des batantes, dont je fais partie, ces initiatives semblent perçues comme bien suffisantes pour l'instant. Et l'on tend à laisser aux femmes elles-mêmes la responsabilité de franchir les embûches, encore très présentes, qui les séparent d'une élection. Ces embûches sont souvent bien sûr familiales, mais elles sont aussi financières et systémiques, reliées à un milieu aux règles concoctées par et pour des hommes.

Malgré les progrès du dernier demi-siècle qui a vu de nombreuses femmes accéder à l'Assemblée nationale, les avancées sont lentes et je salue avec admiration les quelque 100 femmes qui, à la suite de Claire Kirkland, ont franchi la porte du Salon bleu et œuvré à la gestion démocratique du Québec.

Malgré la détermination de ces femmes et l'évidente volonté de la société québécoise de voir davantage de femmes aux postes élus, au Québec rien n'est encore ancré dans les textes et dans les pratiques des partis.

Mixité en politique

La place que le Québec veut donner à une mixité égalitaire en politique n'a rien d'officiel et de permanent.

Au contraire, le Québec, qui était dans le peloton de tête en matière de féminisation de son assemblée parlementaire en 1998 (12^e s'il avait figuré au palmarès de l'Union interparlementaire), est maintenant devancé par plus de 26 pays ou États.

Il sera de plus en plus difficile de laisser sur les seules épaules des femmes le fardeau de l'accroissement du nombre d'élues féminines, sans renier le 3^e Objectif du millénaire décrété par l'ONU. En 2005, cet objectif mettait, entre autres, à l'agenda international le partage du pouvoir politique entre les hommes et les femmes. L'égalité décisionnelle était alors présentée comme l'une des clés du développement humain et économique de la planète tout entière.

Je m'en voudrais de vous retenir plus longtemps avec ce plaidoyer qui n'est pas des plus populaires en 2010. Cependant, la mariée était trop belle. Et en ne profitant pas de cette tribune pour rappeler que la mission des Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Claire Kirkland n'est pas encore tout à fait réalisée, je me serais sentie infidèle à ces pionnières. [...]

Intéressées par la politique

Je souhaite rappeler que l'un des arguments servis au début du siècle dernier par les opposants au «bill sur le suffrage» était que les femmes elles-mêmes ne souhaitaient pas exercer leur droit de vote. En 2010, l'argument voulant que les femmes ne s'intéressent pas à la politique et ne veulent pas se faire élire nous est aussi servi presque tous les jours.

Confortant la *statu quo* actuel et l'approche du laisser-faire, cette affirmation est, entre autres, démentie par le nombre de femmes qui souhaitent participer aux Écoles Femmes et Démocraties.

Oui, les femmes s'intéressent à la politique autant que les hommes. Oui, les femmes ont, au fil des dernières décennies, acquis confiance en leur jugement ainsi qu'en leurs capacités démocratiques et autres.

Si le Québec affirme officiellement le besoin qu'il a d'elles, à toutes les instances politiques; s'il accepte qu'elles influent sur l'approche encore trop guerrière de la politique; si les partis, qui sélectionnent nos candidats et candidates, acceptent de se faire des alliés de l'égalité: il est clair que le Québec s'inscrit dans l'héritage de Marie Gérin-Lajoie. Il est évident qu'il continuera à inspirer le monde entier avec sa culture de l'égalité qui, malgré un bastion politique masculin encore présent, assure cette qualité de vie dont les hommes et les femmes jouissent au Québec.

QUESTIONS D'IMAGE

La cité sans image



JEAN-JACQUES STRÉLSKI

Les clameurs se sont tuées dans l'arène du scandale. Un événement dont bien des gens se seraient passés. Un mois plus tard, chacun tire les conclusions qu'il désire de «l'affaire Rapaille». A Québec cependant, on veut vite oublier ce «publicitaire, faiseur d'image, et Français au CV patenté». Le parfait bouc émissaire.

Je ne serai donc pas, je vous rassure, l'avocat de ce diable-là.

Je ne l'admire pas, même si ses méthodes m'intriguent. Du reste, elles ne sont pas aussi nulles que l'on a bien voulu le dire. Et puis, entre nous, choisir Rapaille pour «refaire» l'image de Québec était à peu près aussi brillant que de choisir le doc Mailloux pour «refaire» celle de Paris. En revanche, pour organiser une vaste zizanie populiste en forme de thérapie collective, alors oui, il s'est montré à la hauteur.

Et puis, rassurons d'emblée les habitants de Québec. Ils sont plus de 509 000 recensés en 2009. Donc, à 225 000 \$ d'honoraires (coût réel de l'opération) cela fait moins de quarante-cinq cents par personne. Ils s'en remettront.

Allez, la polémique a assez duré et, franchement, elle n'était pas utile. Trop d'égarements et, comme toujours, fort peu d'avis professionnels (Simon Anholt, selon une entrevue dans *Le Devoir* du 17 mars 2010).

Mais qu'en est-il alors de l'image de Québec?

Lorsque l'on parle d'image, *a fortiori* de celle d'une ville, on contemple une multitude de variables. Pour rester dans la simplicité, disons qu'ici, on avait sans doute à observer quatre notions déterminantes susceptibles d'influer sensiblement — et/ou plus exactement préciser — sur certains traits d'image.

■ **L'identité.** Jean-Noël Kapferer, vrai professeur et chercheur à HEC Paris, sommité française «confirmée» de la gestion de marques, parle de l'ADN des marques. Un ADN qu'il conseille de ne manipuler qu'avec la plus grande délicatesse. En touchant à l'identité même de Québec, Rapaille a chatouillé ce que le publicitaire Jacques Bouchard aurait appelé une corde particulièrement sensible chez les Québécois. Les déclarations publiques et maladroites de Rapaille sur la «névrose collective» de ses habitants font preuve de la plus grande maladresse et sont indignes d'un psy et d'un communicateur.

■ **Le positionnement.** Finalement, c'était cela sa commande: un positionnement clair pour mettre en relief ce qui peut rendre Québec différente, voire unique, par rapport à des villes concurrentes. Et ce, en regard de cibles précises — migration, immigration, jeunes travailleurs ou investisseurs. On touche ici à du marketing de base. Québec dispose de bien des avantages qui, de toute façon, sont déjà mis en valeur sur son site Web, espace idéal pour atteindre les jeunes. En dynamisant (beaucoup) ce site, en multipliant les sources de contacts, en stimulant des initiatives citoyennes en ligne, en entretenant des conversations avec ses cibles, Québec aiderait déjà grandement à renforcer la perception de sa modernité. Et du même coup, son positionnement.

■ **La réputation.** On aborde là un critère subjectif et sensible. La réputation, c'est un peu le bilan des agissements d'une marque au fil du temps. Parlant d'une ville, la réputation peut varier en fonction des bons et des mauvais coups effectués par l'équipe municipale en place — à commencer par le maire — que l'on ne manquera jamais de comparer à ses prédécesseurs. Mais, il faut ajouter que les bons coups donnent beaucoup plus de points que n'en retirent les mauvais. On oubliera l'affaire Rapaille, mais on attendra avec impatience le prochain «bon coup» du maire.

■ **Un dernier critère** joue plus que jamais dans le désir que l'on a d'une ville, un peu sur le même modèle qu'une destination touristique: l'imaginaire des cibles. Et dans le cas des jeunes, ces derniers n'en manquent vraiment pas. Les villes d'aujourd'hui se dessinent davantage par la vitalité et la créativité des citoyens, en particulier des plus jeunes. Leur participation à la création des cités de demain fera la différence en ce qui a trait à leur image. Barcelone, à ce chapitre, a bien compris cela.

Ce que le maire de Québec devra retenir, c'est que son désir d'attirer les jeunes dans sa ville est tout à fait légitime. Mais, à ces fins, il lui faudra parler le langage des jeunes, mettre des outils à leur disposition et leur montrer par des actions simples et sincères que Québec partage leurs valeurs, en ce qui touche la qualité de la vie, l'emploi, l'éducation, l'environnement et le développement personnel et familial auquel chacun aspire.

Des valeurs, pas «codées» du tout et qui ne laisseront pas la cité sans image.

Jean-Jacques Strélski est spécialiste en stratégie d'images.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâi (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

ARAR

« Moi, je suis ingénieur, je ne suis pas né pour être un défenseur des droits de la personne. Mais je fais mon possible comme citoyen »

SUIITE DE LA PAGE 1

priver ses citoyens de « réponses importantes ». « C'est la raison qui a souvent été invoquée pour cacher des malversations et des actions embarrassantes », a soutenu M. Arar. « Un régime comme le Canada, basé sur la démocratie et la transparence, ne peut pas utiliser la question de la sécurité nationale dans son sens absolu, car cela peut conduire à l'arbitraire et à l'abus des droits des citoyens. »

Il a d'ailleurs invité les journalistes « à aller jusqu'au bout » dans leurs enquêtes sur les violations des droits. « Il ne faut pas abandonner un sujet parce qu'il est complexe ou parce que le gouvernement essaie de cacher des preuves », a-t-il insisté. Avec sa webcam, M. Arar a d'ailleurs filmé la conférence, comprenant des présentations de Nathalie Des Rosiers, directrice de l'Association canadienne des libertés civiles, et de Peter Leuprecht, ex-directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal à l'UQAM, qu'il diffusera sur le site de son magazine Internet. « Moi, je suis ingénieur, je ne suis pas né pour être un défenseur des droits de la personne. Mais je fais mon possible comme citoyen », a-t-il dit. « Je pense qu'il faut commencer petit à petit. Ça prend du temps, mais je suis content de ce qu'on a fait dans les derniers mois. »

Tenant toujours de dissiper les cauchemars de sa détention, M. Arar vient de terminer un doctorat sur les technologies sans fil « pour reprendre confiance en lui ». Même s'il reçoit beaucoup de messages de soutien de la part des citoyens canadiens, sa vie est loin d'être revenue à la normale. « Pour moi, une vie normale, c'est travailler dans mon domaine de 9h à 17h. Ce n'est pas ce que je fais », a reconnu M. Arar en disant craindre de se remettre à chercher activement un emploi. « Chaque fois que j'ai été rejeté, je suis tombé en dépression pendant au moins un ou deux mois. »

Prérogative royale

M. Arar ainsi que les deux autres conférenciers de renom déplorent que les actions des services secrets canadiens soient menées en fonction de « la tête du client ». Il y aurait quelque 2000 ressortissants canadiens détenus ailleurs dans le monde, principalement aux États-Unis. Pour Peter Leuprecht, tout porte à croire que le gouvernement est guidé dans ses interventions par des critères discriminatoires et racistes. « Le gouvernement devrait pourtant faire pleinement usage des droits consulaires pour défendre ses Canadiens », croit cet ancien secrétaire général adjoint au Conseil de l'Europe. M. Leuprecht dénonce l'immobilisme canadien qui justifie son pouvoir discrétionnaire en se référant « à de vieux concepts britanniques d'un autre âge », notamment la prérogative royale (crown prerogative). « Juridiquement ça ne veut rien dire. Ça ne fait qu'ouvrir la porte à l'arbitraire », a-t-il déploré.

« La prérogative royale, c'est de décider d'intervenir ou non, en fonction de ce qu'on pense être les besoins de la cause. C'est ce qui nous choque, il n'y a pas d'imputabilité », a critiqué à son tour M^e Nathalie Des Rosiers, en plaidant en faveur d'un cadre législatif plus contraignant, qui n'exigerait pas de modification constitutionnelle.

Pour obliger le gouvernement à plus de transparence, d'autres solutions s'imposent. « La [loi sur l'accès à l'information] manque de punch. On en demande l'amélioration afin que ce ne soit pas le fardeau de tout un chacun de faire des demandes et que le gouvernement soit plus prompt à rendre certaines choses publiques », a-t-elle noté. Les requêtes en dommages et intérêts, comme celles menées actuellement par Abousfian Abdelrazik, un Montréalais coïncé au Soudan pendant six ans parce que le Canada ne voulait pas lui délivrer un passeport, sont un outil à ne pas négliger en raison de la visibilité qu'elles procurent.

Les panélistes ont également condamné les ratés dans l'affaire Omar Khadr, sur laquelle s'est récemment prononcée la Cour suprême. « On a voulu ménager la chèvre et le chou. La Cour a dit oui, les droits d'Omar Khadr ont été violés et il doit y avoir réparation [...], mais la manière dont ce sera fait est laissée au pouvoir discrétionnaire du gouvernement », constate avec dépit M. Leuprecht.

Alors que s'amorce demain aux États-Unis la dernière étape avant le procès militaire en juillet d'Omar Khadr, citoyen canadien détenu à Guantánamo, Maher Arar rappelle que le plus grand ennemi de ces ressortissants, dont on a violé les droits, demeure le silence. « Même moi, quand j'ai parlé publiquement de mon cas, plusieurs membres de ma famille n'étaient pas d'accord. Ils avaient peur. [...] On a toutes sortes de réflexes. Alors, je me demande s'il y a d'autres Canadiens qui ne parlent pas publiquement parce qu'ils ont peur. Le travail du journaliste c'est d'aller parler aux communautés, de fouiller. D'après moi, il y en a d'autres. »

Le Devoir

CHAREST

SUIITE DE LA PAGE 1

règle du « un remplacement sur deux départs à la retraite » au personnel administratif, « incluant les cadres », dans le système de santé et d'éducation; et des compressions de 10 % des dépenses dans l'administratif.

Aucune mesure nouvelle n'a été dévoilée hier, et la mise en œuvre annoncée du plan de réduction (qui contient plusieurs intentions, mais peu de cibles précises) n'a pas été davantage explicitée par les Jean Charest, Raymond Bachand (Finances) et Monique Gagnon-Tremblay (Conseil du Trésor), lors du point de presse. M. Charest a tout juste fait savoir que des « directives claires » seraient émises sur les réductions de 25 % (dans la publicité, la formation et les déplacements) et sur les compressions de 10 % dans l'administration.

Le conseil des ministres, qui s'est terminé à 17h25, a du reste adopté un seul décret par lequel le gouvernement étend aux réseaux de la santé et de l'éducation la suspension des primes au rendement pour les années 2010-2011 et 2011-2012. D'autres éléments de cette mesure seront précisés dans la loi omnibus faisant suite au budget qui sera déposée incessamment. La nouvelle règle sur les primes exclura les sociétés d'État dites « commerciales », où bonus et autres suppléments font partie de la rémunération normale et admise. C'est le cas à la Caisse de dépôt et placement, par exemple, a indiqué le premier ministre. Le ministre Bachand sera chargé de rencontrer les dirigeants de ces sociétés pour voir comment ils feront un « effort comparable ». « On veut s'assurer qu'on ne jette pas le bébé avec l'eau du bain », a précisé M. Charest. Les nouvelles règles sur les primes ne permettraient toutefois qu'une économie de 9 millions.

A terme, pour l'ensemble des mesures incluses dans le plan de réduction, ce sont 500 millions de dépenses récurrentes qui seraient retranchées au budget annuel de l'État. (Cela semble peu puisque, dans le courant de l'année 2009-2010 seulement, le Conseil du trésor a effectué des compressions de 900 millions de dollars.) C'est quelque six milliards

CIBL

SUIITE DE LA PAGE 1

la communication. Monique Giroux aussi. « Je dis toujours que CIBL c'est mon alma mater, raconte l'animatrice. J'ai un diplôme de secondaire 5 et j'ai décroché après deux mois de cégep en photo. Je préférerais ce que la vie m'apprenait, et c'est à CIBL que j'ai appris et peaufiné mon métier. »

Elle a été recrutée par la station du boulevard Pie IX, fin 1985, d'abord pour des chroniques culturelles, puis à la barre d'une émission musicale, un dimanche matin sur deux, pendant six ans. Elle continue dans la même veine à la deuxième chaîne de Radio-Canada.

« CIBL, c'est un lieu de liberté et d'audace. À Radio-Canada, je fais en gros essentiellement ce que je faisais, avec 25 ans d'expérience et une paye en plus », dit Mme Giroux en riant. Elle rappelle que les généreux animateurs ou collaborateurs finissent par payer de leur poche pour acheter des disques ou se déplacer par exemple.

Des bénévoles, l'entreprise en compte des centaines, et ce n'est pas une image. Près de 5000 personnes y ont travaillé gratuitement depuis l'ouverture. Mieux: une quinzaine d'employés sont maintenant rémunérés, quatre fois plus qu'en 2005, parce que, franchement, la vie est belle pour CIBL.

« Il y a sept ou huit ans, la station était en faillite technique, mais, aujourd'hui, on se porte mieux que jamais », résume le directeur général, Eric Lefebvre. Il donne d'autres preuves tangibles: le budget équilibré de quelque 800 000 \$; la hausse des ventes publicitaires de 400 % au cours des cinq dernières années; les 140 000 auditeurs fidèles par semaine.

SAVALL

SUIITE DE LA PAGE 1

personnage du maître de la viole de gambe Jean de Sainte-Colombe, incarné par Jean-Pierre Marielle.

Après avoir créé, en 1997, sa propre étiquette de disques, Alia Vox, Jordi Savall s'est lancé dans des projets d'envergure, publiés sous forme de luxueux livres sonores. Jérusalem en est un, tout comme Charles Quint ou Christophe Colomb, auparavant, et, plus récemment, Le Royaume oublié, retraçant la tragédie cathare. « En 2000, ce que j'ai changé, avec le projet sur Charles Quint, c'est la manière de réunir les œuvres. » Savall et ses amis ont eu l'idée de situer des musiques dans un contexte historique et de les relier avec les faits de l'époque. « Cette confrontation donne à l'histoire une force extraordinaire et apporte un angle de vue différent. »

Jordi Savall construit ses trames comme une bande sonore de film. Avec, parfois, des décisions difficiles: « Dans notre dernier projet, sur la tragédie cathare, il fallait traduire en sons la scène du bûcher. Comment illustrer cela? Nous avons pris un tambour, une cloche et nous avons improvisé en cavale avec un duduk pour symboliser le désespoir et les âmes qui abandonnent les corps brûlés. Par une image sonore poétique, nous illustrons et rappelons un fait historique essentiel que l'on n'a pas le droit d'oublier. »

Lutter contre l'oubli

Tous ces scénarios musicaux, tous ces regards sur l'histoire prônent en effet la lutte contre l'oubli. « Les erreurs que nous faisons aujourd'hui, nous les



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Le ministre de la Justice, Kathleen Weil, a sermonné sa collègue responsable des Aînés, Marguerite Blais, parce qu'elle ne portait pas le jean, qui semblait pourtant de rigueur, hier, à la réunion spéciale du Conseil des ministres.

que le gouvernement doit toutefois trouver pour honorer son objectif de 62 % du chemin vers le retour à l'équilibre budgétaire.

En matinée, la ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, a soutenu que les coupes ne se feraient pas « de façon aveugle, avec la tronçonneuse, comme parfois les partis d'opposition nous invitent à le faire ». A son point de presse, M. Charest a précisé que « l'objectif que nous poursuivons, c'est [de couper] dans les structures et dans l'administration. Pas dans les services ». Depuis sept semaines déjà, a insisté Jean Charest, un ministre qui veut proposer une

même le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes l'a présentée comme modèle à suivre lors d'audiences sur les médias communautaires, tenues en janvier dernier.

« La radio communautaire, et celle-là en particulier, a su s'implanter au Québec parce que, dès le départ, elle a compris comment se positionner par rapport aux radios commerciales, dit le spécialiste de ce média. Le choix de programmation de CIBL le reflète très bien: elle sert la communauté en donnant la chance à des musiques moins formatées, des informations de proximité et des nouveaux talents aux micros. »

Le défilé des anciens se poursuit toute la journée. À Paroles de femmes à 10h, Antoine Salina reçoit « de grandes dames de CIBL », dont Line Beauchamp, devenue ministre de l'Environnement. Le 4 à 6, en fin de journée, mue en 4 à 7 et reçoit les « porteurs de culture » de la station, dont les journalistes Alain Brunet et Pierre Thibault et l'animateur comique Richard Z. Sirois, un ancien de Rock & belles oreilles, un autre sous-produit de cette pépinière. Guy A. Lepage, cela vous dit quelque chose?

La prochaine grande mutation viendra du déménagement de HO-MA vers le « carrefour des Mains », à l'intersection Saint-Laurent et Sainte-Catherine, dans le complexe culturel dit du 2.22 révisé à la baisse par le promoteur, la Société de développement Angus.

« Si tout va bien, le chantier ouvrira le 3 mai, explique le directeur. Nous avons besoin d'espace, et nous l'obtiendrons. Nous serons installés là à la fin de l'été 2011 et pour de nombreuses années à venir... »

Un modèle à suivre

C'est ce qui fait de CIBL « une radio-communautaire phare », selon la formule du professeur Richard J. Paradis, du département de communication de l'Université de Montréal. Il souligne que

avons faites il y a 800 ans, 500 ans, 200 ans. Souvenez-vous des écrits de Karl Jaspers soulevant le problème de la responsabilité collective de la nation allemande. Cela n'a pas changé. Au fond, nous sommes tous un peu responsables et complices si une injustice se passe à côté de nous et que nous ne réagissons pas. On sait qu'on torture et tue des innocents en Tchétchénie, mais personne n'ose dire quoi que ce soit parce que la Russie est trop nécessaire pour l'Europe. Tout cela se passe parce que nous avons une capacité d'amnésie terrible, qui nous rend incapables d'aborder le présent. »

A ce titre, l'artiste a, aux yeux de Jordi Savall, une responsabilité particulière: « Quand on a le privilège d'avoir un métier comme celui de musicien, qui permet d'être en contact avec beaucoup de gens partout dans le monde, on ne peut pas dire "ce n'est pas mon problème". La plupart des gens n'ont pas les moyens de se faire entendre. Mais nous, artistes, avons la responsabilité de dire de temps en temps "ça, on pourrait le faire mieux". » Avec son épouse, Montserrat Figueras, Jordi Savall est ambassadeur pour la paix de l'UNESCO. Il a aussi été ambassadeur pour le dialogue interculturel.

Cet engagement lui vient de sa lecture de l'histoire. « En tant que Catalan, je me sens particulièrement responsable. Juifs, musulmans, chrétiens ont vécu ici pendant sept siècles. Nous avons brisé tous les ponts entre Orient et Occident, en 1492 lorsque l'Espagne a donné trois mois aux juifs pour prendre leurs affaires et partir. Et vous savez combien de temps on a donné aux morisques en 1609? Ces gens qui vivaient en Espagne depuis des siècles, qui étaient mariés avec des femmes chrétiennes, avaient des enfants, et travaillaient ici? Trois jours! En trois jours, on a séparé des pères, des mères, des enfants, on les a mis dans des bateaux à Valence, et emmenés dans le nord de

nouvelle mesure doit financer celle-ci « à partir de ses budgets ». Bref, il doit faire des compressions ailleurs s'il veut l'adopter.

Scepticisme

En matinée, Raymond Bachand a expliqué que le gouvernement avait choisi de ne pas faire de geste « spectaculaire » (comme mettre 20 000 personnes à la retraite) pour revenir à l'équilibre budgétaire. C'est ainsi qu'il a expliqué le scepticisme de la population quant à la capacité du gouvernement de réduire ses dépenses d'une façon telle qu'il fera 62 % du chemin vers l'équilibre budgétaire. « Je les comprends d'avoir un certain scepticisme. Je ne les blâme pas. Parce qu'on ne fait pas un geste spectaculaire. [...] Ils vont probablement le croire quand ils vont voir les chiffres dans six mois, à la mise à jour annuelle, et dans 12 mois », a-t-il soutenu, insistant sur le fait que 18 ministères vont voir leur budget gelé cette année.

Notons que le ministre de l'Agriculture et des Relations intergouvernementales, Claude Béchard, qui combat une récurrence d'un cancer, a visité ses collègues, hier, ce qui a été qualifié de « belle surprise » par le premier ministre Charest: « On lui a rappelé que son fauteuil l'attendait », a-t-il dit, notant que M. Béchard avait beaucoup maigri.

Cynisme

Le critique en matière de Finances de l'ADQ, François Bonnardel, a qualifié le Conseil des ministres dominical de « cynisme à son meilleur ». Il a déploré que les mesures de réduction des dépenses demeurent pour la quasi-totalité non quantifiées. En Chambre, la semaine dernière, il avait développé cette même critique avant d'inciter les libéraux à aller « se cacher » plutôt que de se présenter au vote sur le budget. Au moment où Monique Gagnon-Tremblay lui répliquait, un commentaire de la conjointe de M. Bonnardel, la vice-première ministre Nathalie Normandeau, voisine de banquette de Mme Gagnon-Tremblay, a été capté par le micro de cette dernière: « C'est trop insignifiant! » M. Bonnardel a précisé le commentaire de sa conjointe, hier: « C'était mes propos qui étaient qualifiés d'insignifiants, pas moi! »

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390